

République du Sénégal

Région de Matam

Département de Matam

Arrondissement de Agnam-Civol

Communauté Rurale de Oréfondé

Programme National de développement local (PNDL)

**PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA CR DE OREFONDE**



**La Société Africaine d'Education
et de Formation pour le Développement
SAFEFOD**

Décembre 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION :	4
Contexte et cadre institutionnel.....	5
Objet du Plan Local de Développement.....	6
I. Description de la méthodologie	7
II. Présentation de la communauté rurale	11
2.1. Historique de la communauté rurale (CR).....	11
2.2. Présentation administrative de la communauté rurale.....	11
2.3. Caractéristiques physiques.....	12
2.4. Voies de communication.....	14
2.5. Population et dynamiques démographiques.....	15
III. Diagnostic de la communauté rurale	16
3.1. Les secteurs sociaux :	16
3.1.1. Education et formation :.....	16
3.1.2. Santé et action sociale :.....	21
3.1.3. Hydraulique et accès à l'eau potable :.....	23
3.1.4. Religion ;.....	24
3.1.5. Culture et loisirs :.....	25
3.1.6. Communication :.....	25
3.1.7. Habitat et cadre de vie.....	26
3.1.8. Sports :.....	27
3.1.9. La jeunesse.....	28
3.1.10. Dynamiques organisationnelles.....	28
3.1.11. La promotion de la femme.....	36
3.1.12. La vie politique.....	37
3.2. Les secteurs socio économiques	38
3.2.1. Agriculture.....	38
3.2.2. Elevage.....	41
3.2.3. La pêche.....	44
3.2.4. Transport.....	45
3.2.5. Commerce et services.....	46
3.2.6. Artisanat.....	48
3.2.7. Systèmes financiers.....	49
3.2.8. Foresterie, gestion des ressources naturelles et environnement.....	49
3.2.9. Tourisme.....	51
3.2.10. Energie.....	51
3.2.11. Industrie et mines.....	52
3.3. Diagnostic institutionnel du Conseil rural	52
3.3.1. Composition du Conseil rural.....	52
3.3.2. Fonctionnement du Conseil rural.....	53
3.3.3. Budget du Conseil rural.....	54
IV. Partenariat	56
4.1. Coopération décentralisée et co-développement :.....	56
4.2. Structures d'appui au développement :.....	56
V- Objectifs et axes prioritaires de développement	58
5.1. Objectifs de développement de la CR.....	58
5.2. Axes prioritaires de développement.....	58
5.2.1. Améliorer l'accès aux services sociaux de base.....	59

5.2.2. Accroître la productivité du secteur primaire dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles.....	61
5.2.3. Améliorer le cadre de vie.....	63
5.2.4. Promouvoir les Activités Génératrices de Revenus et les actions du genre.....	63

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE.....65

INTRODUCTION

Le Sénégal a une longue tradition d'Etat décentralisé. Les premières communes ont été érigées vers la fin du 19 siècle. Mais la décentralisation en milieu rural est beaucoup plus récente. Elle a été lancée en 1972 par la loi N° 72-25 du 19 avril 1972 qui crée les communautés rurales. Depuis cette date, plusieurs évolutions visant à renforcer le pouvoir des gouvernements locaux et la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales ont été constatées.

Une réforme majeure sera introduite en 1990 par la loi 90-37 du 08 octobre 1990 qui retire la compétence de gestion du budget des communautés rurales aux Sous-préfets pour la confier désormais aux Présidents de Conseils Ruraux.

Depuis 1996, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil rural.

La réforme de régionalisation introduite par les lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996 portant respectivement Code des Collectivités locales et transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales a fini de mettre les collectivités locales au cœur du dispositif de décentralisation et de développement local.

Le Titre second de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 consacre le transfert de neuf (09) domaines de compétences aux collectivités locales pour leur permettre de « mieux répondre à l'exigence du développement économique, social et culturel [...] et de permettre à la population d'une circonscription de décider d'elle-même des affaires locales».

Les domaines de compétences transférées sont (i) Domaines, (ii) Environnement et gestion des ressources naturelles, (iii) Santé, population et action sociale, (iv) Jeunesse, sport et loisir, (v) Culture, (vi) Education, (vii) Planification, (viii) Aménagement du territoire, (ix) Urbanisme et habitat.

Les élus locaux deviennent donc des acteurs centraux sur les problématiques de développement qui concernent leur collectivité et une nouvelle « mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel» est définie pour les communautés rurales. (cf. Art 3 du Code des Collectivités locales).

Toutefois, les ambitions consacrées par la loi sont sans commune mesure avec les capacités d'action des communautés rurales qui sont matériellement, techniquement et financièrement faibles pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont dévolus.

CONTEXTE

Devant la faiblesse relative des réponses apportées par les gouvernements locaux à la demande sociale, des initiatives de développement local portées par les populations, en rapport avec des organismes d'appui au développement sont développées, sans tenir compte des impératifs d'un développement local cohérent, équilibré et durable.

Même si ces actions apportent des appuis conséquents aux populations, elles n'en demeurent pas moins disparates, focalisées sur une échelle villageoise et ne s'inscrivent pas dans une politique globale d'aménagement du territoire.

Ce double contexte pose fortement la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Rural) et de l'autre côté par les autres acteurs (OCB, société civile). Cela pose toute la problématique du rapport entre décentralisation et développement local, celui-ci étant la finalité de celle-là.

Pour assurer à la collectivité locale un développement équilibré et durable, il convient d'inscrire le territoire communautaire dans un processus de développement local concerté consistant essentiellement à organiser la concertation et les actions entre les différents acteurs autour d'un projet de territoire.

Dans sa nouvelle politique de développement économique et social qui s'appuie sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la Stratégie de Croissance accélérée, l'Etat du Sénégal a doté les collectivités locales d'un important instrument d'appui au développement local à travers le Programme National de Développement Local (PNDL)

Le programme National de Développement Local (PNDL) représenté au niveau régional par L'agence Régionale de Développement de Matam (ARD), a pour principale mission de promouvoir le développement local. C'est dans ce cadre qu'intervient la présente intervention dont l'objet est d'appuyer la communauté rurale de Oréfondé dans le processus de réactualisation de son Plan Local de Développement (PLD).

La conduite du processus d'élaboration du PLD de Oréfondé, qui s'inscrit dans une démarche participative, a été confiée par le PNDL à la Société Africaine d'Education et de Formation pour le Développement (SAFEFOD).

La méthodologie adoptée par la SAFEFOD a permis d'impliquer tous les acteurs (Conseil Rural, populations, ARD, services techniques, projets, programmes et autorités administratives)

Objet du Plan Local de Développement

Le PLD est un instrument de pilotage du développement de la communauté rurale.

Ce document a pour objet de donner une vision claire de la communauté rurale dans ses différents secteurs. Il est le miroir des volontés croisées des différents acteurs et reflète la conception que la communauté a de son développement, ainsi que les chemins qu'elle entend emprunter pour le réaliser suivant un horizon temporel de six ans.

I. Description de la méthodologie

Le PLD en tant que document de référence vise à faire adopter par le Conseil rural des instruments d'identification des besoins et de programmations d'action susceptible de promouvoir un développement local concerté et participative.

Son élaboration privilégie la démarche participative sous tendue par les principes suivants :

- principe d'une réelle maîtrise locale : pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux ;
- principe de responsabilité : chaque acteur assume ses responsabilités (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, maître d'ouvrage délégué, populations etc.)
- principe de la concertation : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans la totalité du processus et en son sein ;
- principe de représentation : toutes les couches sociales et les zones géographiques doivent être représentées ;
- principe de promotion des capacités locales : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus ;
- principe de pérennisation : l'appropriation du PLD par la population dans toutes ses composantes, grâce à la démarche participative adoptée, garantit la pérennisation des actions initiées.

A cet effet le processus de l'élaboration du PLD se décline à travers les étapes suivantes:

❖ *Atelier de lancement au siège de la communauté rurale*

C'est le début du processus qui constitue une étape très importante, car c'est l'occasion d'informer et de faire adhérer tous les acteurs de la communauté rurale à l'idée d'élaborer un PLD.

L'atelier de lancement avait pour objet, au-delà de l'aspect information sur le projet, d'inviter le Conseil Rural (CR) à délibérer sur sa décision d'engager le processus et, à mettre en place un comité de pilotage.

❖ *Délibéré du Conseil rural sur le processus d'élaboration du PLD*

La planification étant une compétence transférée, la décision d'élaborer un PLD est de la compétence exclusive du Conseil rural. C'est pourquoi, il est important que ce dernier délibère pour conférer à l'Opérateur le pouvoir d'agir en son nom et pour son compte.

❖ *La mise en place d'un comité de pilotage*

Le comité de pilotage est délégataire de pouvoir du CR et par conséquent, chargé du suivi du processus et de la validation de certaines étapes.

Il est composé de représentants du Conseil rural, de représentants des OCB et des catégories vulnérables, des services techniques, des projets et programmes intervenant dans la CL. Il compte 22 membres dont 3 femmes.

❖ *Recueil d'informations*

Cette phase a été facilitée par les services techniques, les projets et programmes intervenant dans la communauté rurale. Elle nous a permis de disposer d'informations pertinentes pour une meilleure connaissance de la zone d'intervention.

❖ *Validation du zonage*

Du fait de l'étendue de la communauté rurale, il est difficile de réaliser un diagnostic au niveau de chaque village. Pour des raisons pratiques, le territoire de la communauté rurale a été scindé en unités homogènes pour une intervention plus rationnelle.

Le zonage proposé a identifié trois zones validées par le comité de pilotage, selon des critères physiques, sociologiques et socio-économiques:

- ✓ le Walo communément appelé « Dandé Mayo »
- ✓ l'axe du goudron situé le long de la RN2.
- ✓ le Diéri.

❖ *Elaboration et partage des outils*

Pour une meilleure participation de tous les acteurs, il est important de partager et de faire valider tous les outils de collecte. Cette action est réalisée en rapport avec les enquêteurs, le comité de pilotage, les services techniques, les projets et programmes et tout autre acteur susceptible d'apporter sa contribution.

❖ *Choix et Formation des enquêteurs (relais)*

La planification locale fait appel aux compétences locales et par conséquent, nous avons identifié, avec l'aide du comité de pilotage, deux animateurs relais avec qui nous avons partagé les outils de collecte de données avant la réalisation du DP.

❖ *Conduite du Diagnostic Participatif*

Le diagnostic participatif (DP) est conduit sous la direction de l'animateur. Pour sa réalisation, l'animateur a bénéficié de l'appui des enquêteurs / relais. Le DP s'est fait suivant les sous étapes ci-après :

- enquête de terrain (assemblée villageoise, entretiens semi structurés, Interviews) ;
- restitutions zonales ;
- la restitution et validation communautaire.

❖ *Ateliers de planification*

Ils sont tenus à deux niveaux d'échelle :

▪ *échelle zone*

Les ateliers de planification zonale sont l'occasion d'identifier les axes et orientations de développement au niveau de chaque zone. Ils permettent d'aboutir à un plan d'action validé par les populations.

C'est aussi à ce niveau que les populations font une priorisation des actions, en vue d'une esquisse d'un plan pluriannuel d'investissement.

▪ *échelle communautaire*

Ce niveau est l'échelle d'arbitrage. Il fait la synthèse des planifications zonales, en les priorisant selon les possibilités du budget de la communauté rurale. A partir de cette synthèse, des axes de développement sont retenus pour l'ensemble de la communauté rurale.

L'atelier de planification au niveau communautaire permet après priorisation, de valider l'ensemble des actions de développement.

❖ *Rédaction draft et restitution du PLD*

C'est l'occasion de mettre en ordre l'ensemble des données collectées ; en somme c'est le traitement et l'analyse des données issues du DP. Ce rapport fait l'objet d'une restitution devant les parties impliquées au cours du processus.

❖ *Finalisation du PLD*

A l'issue de la restitution, les observations et avis des acteurs et partenaires sont intégrés dans le document final portant Plan Local de développement de la communauté rurale.

❖ *Adoption et approbation du Plan Local de Développement*

Après la finalisation, le document est soumis au Conseil rural qui délibère pour adopter le PLD, qui va constituer le cadre de référence pour le développement de la collectivité locale. Le document est par la suite transmis au Sous préfet pour approbation.

II. Présentation de la communauté rurale

2.1. Historique de la communauté rurale (CR)

Les premiers flux de peuplements de la CR étaient essentiellement basés dans le Diéry où l'abondance des terres arables et des pâturages assuraient aux toucouleurs et aux peulhs un cadre idéal de vie.

Un second flux vers les berges du fleuve et jusqu'en terre mauritanienne a été opéré. Un troisième flux en 1926 marquera le retour d'une bonne partie de la population qui a fondé le village de Dabia.

Oréfondé a été aussi marquée par le passage d'El hadji Omar Tall vers 1958. Ce dernier y a effectué son(t) plus long séjour dans le Fouta (près de 2 ans), avant d'entamer ses conquêtes. Oréfondé a été érigée en Communauté rurale en 1982. Quatre présidents se sont succédé à la tête du Conseil rural pour un total de 5 mandats. La CR était intégrée jadis dans le Canton du Bossea.

2.2. Présentation administrative de la communauté rurale

La communauté rurale de Oréfondé couvre une superficie de 917 km² et se situe dans l'arrondissement de Agnam Civol, dans le département de Matam. Elle est limitée au nord par le fleuve Sénégal, au sud par le département de Ranérou, à l'est par la communauté rurale de Agnam Golli et à l'ouest par la communauté rurale de Galoya (département de Podor).

La CR est naturellement divisée en deux zones plus ou moins homogènes constituées par le Walo et le Diéry. La présence de la route nationale a cependant considérablement affecté la répartition spatiale, ainsi que les activités socio économiques des villages moins proches du fleuve. Ces derniers qui sont implantés de part et d'autre de la route nationale constituent une zone de transition entre le Walo et le Diéry.

La combinaison de ces aspects naturels et socio économiques permet de répartir la CR en trois zones : le Walo, l'Axe et le Diéry.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de chaque zone.

Tableau : Caractéristiques des zones de la CR de Oréfondé.

Caractéristiques	Zones		
	Walo	Axe routier	Diery
Superficie	30% de la superficie (275 km ²)	20% de la superficie (183 km ²)	50 % de la superficie (459 km ²)
Villages	4 villages : Thiasky, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheurs, Diowguel Village centre : Diowguel	8 villages : Ndiakiry, Asndé Balla, Hodio, Ouro Mollo, Dabia, Dialagnol, Hodé, Oréfondé Village centre : Asndé Balla	2 villages : Loumbal Balladji et Loumbi Sanarabé Village centre : Loumbal Balladji
Population	3796 habitants soit 20%	11273 hbts soit 59%	3889 hbts soit 21%
Sols, hydrographie et relief	Sols hydromorphes Sols fondé Marigot Dialagnol et fleuve Sénégal Terrain peu accidenté	Sols Deck Sols Deck Dior Terrain plat	Sols Dior Sols rocheux Plaines sableuses
Cultures	Irriguées : riz et maïs Décrue : sorgho, niébé, patate douce etc Maraichage et arboriculture	Cultures de décrue et hivernales	Cultures hivernales : souna, niébé
Profondeur nappe	Jusqu'à 12m	12 à 16m	16 à 60m
Faune	Phacochères, singes, chacals, rongeurs	Phacochères, singes, chacals, rongeurs	Antilopes, pintades, chacals, rongeurs
Aspects socio économiques	- Production halieutique faible - Concentration des villages sur la berge du fleuve - Zone parfois enclavée en hivernage	- Zone administrative - Centre de commerce et d'échanges - Concentration des gros villages le long de la RN2 - Zone accessible en toute saison	- Zone à vocation pastorale - Produits énergétique (bois de chauffe) - Zone parfois enclavée en hivernage - Villages dispersés

Source : Documentation et enquêtes de terrain

2.3. Caractéristiques physiques

▪ *Relief*

Sur une étendue de 917 km², la CR de Oréfondé est la plus vaste de l'arrondissement. Le relief est plus ou moins accidenté côté Diéry, avec une cuirasse latéritique qui va de Ouro Mollo vers Loumbi. Dans le Walo, on note une vaste plaine faiblement accidentée. Il y a également de vastes plaines sablonneuses dans le Diéry.

- Types de sols

On répertorie divers types de sols dans la communauté rurale de Oréfondé, comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau : principaux types de sols

Types de sols	Zones	Pourcentage
Dior	Diery	56,3
Deck	Walo et une partie de l'axe	7,5
Deck Dior	Axe	5
Bas fonds Walo ou rizières	Walo	25,3
Sols caillouteux ou rocheux	Dierie et Axe	3,9
Sols « fondé » stériles	Diery	2

- Climats et vents dominants

Le climat est à dominante sahélienne avec un harmattan, vent chaud et sec qui balaye souvent la zone. Il est souvent accompagné de vents de sable très violents. Ce climat subit l'influence sahélienne de la Mauritanie.

- Les températures et la pluviométrie

Les températures sont très élevées. Ils varient entre 28 et 48°.

La pluviométrie dans la zone de Oréfondé est très faible. Elle est marquée par une très forte évaporation découlant de l'effet combiné d'un couvert végétal caractérisé par sa faiblesse et d'une température très élevée.

Le régime des pluies au cours des cinq dernières années se présente selon le tableau ci-dessous :

Tableau : Situation pluviométrique de la CR depuis 2005

Années	Hauteur de pluies en mm	Nombre de jours de pluies
2009	356,4	23
2008	331,8	25
2007	196,8	21
2006	243,2	21
2005	377,4	25
Moyennes	301,12	23

Source : service météo Matam, 2009

Sur les cinq dernières la CR a enregistré une moyenne de 301,12 mm pour 23 jours. Cette année a été la plus pluvieuse avec 356,4 mm derrière l'année 2005 avec 377,4mm.

Par contre l'année 2007 avec 196,8 mm est marquée par un déficit de 104,32 mm sur la moyenne.

▪ Végétation

La végétation varie selon les types de sols.

Dans le Walo, ce sont les acacias tortillis, et les radiana qui dominent le couvert végétal qui y est assez faible. C'est seulement dans les environs de certains villages qu'on note la présence de quelques arbres qui ont échappé aux coupes abusives et à l'alimentation du bétail.

Dans le Diéry, les espèces rencontrées sont les acacias sayal, les balanites qui constituent souvent des peuplements mono spécifiques par endroit. Nous avons aussi les Calotropis procera qui subissent les méfaits du surpâturage.

Dans le haut Diéry (Loumbi), nous notons la présence de l'acacia Sénégal.

▪ Hydrographie

La communauté rurale est arrosée par le fleuve Sénégal, quelques mares et le marigot Dialagne au Walo.

Dans le Diéry, nous avons la mare Dendy située entre les villages de Loumbi et Dendody.

La nappe phréatique varie entre 15 et 30m dans le Walo. Elle peut aller jusqu'à 80m dans le Diéry.

▪ Eaux et forêts

La CR ne dispose pas de forêts classées. Les peuplements forestiers se trouvent dans le domaine national. Leurs superficies couvrent environ 20,5% de la superficie de la CR. La production forestière est basée sur le bois mort et le bois de service exploités pour des besoins domestiques, ainsi que les produits de la cueillette. On note également la présence du bois dialabane qui est un excellent bois pour l'artisanat.

La cueillette des fruits de jujubes et de sounp est aussi importante. Le caractère informel de cette production rend impossible(s) l'établissement de statistiques fiables. Dans le Walo, les peuplements forestiers sont fortement entamés par les paysans et les éleveurs.

2.4. Voies de communication

La Communauté rurale est traversée sur 9 km par la Route Nationale n°2 Dakar-Matam. On note également la présence d'une piste latéritique longue de 5 km, reliant Oréfondé et les villages du Walo (Oréfondé - Diowguel). La piste Oréfondé- Loumbi longue de 50 km est pratiquée toute l'année, avec cependant quelques difficultés durant l'hivernage.

Les seules voies navigables sont le fleuve Sénégal et le Dialagne, durant la période des crues.

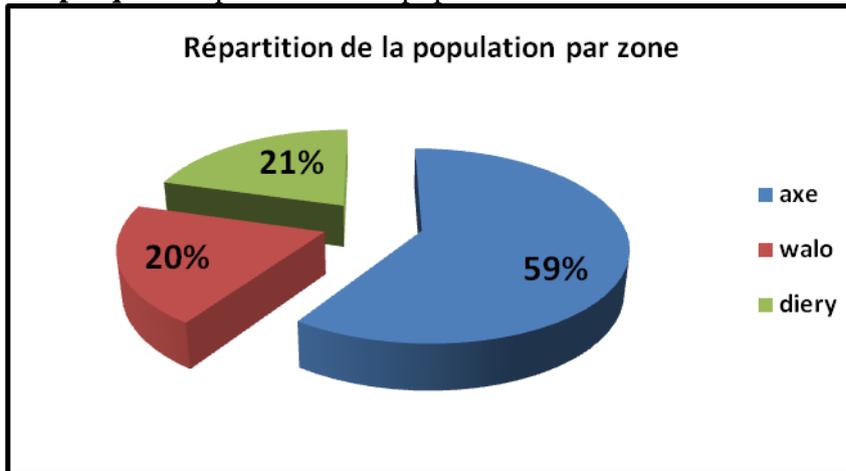
2.5. Population et dynamiques démographiques

Estimée à 10748 habitants pour une densité de 12 habitants /km² en 1994¹, la population de la CR est passée à 18958 habitants, soit 21 habitants /km² en 2009². Cela fait un accroissement de 56,67% en 15 ans. La population est essentiellement musulmane. Selon les zones, elle se répartit comme suit :

¹ PLD de 1994

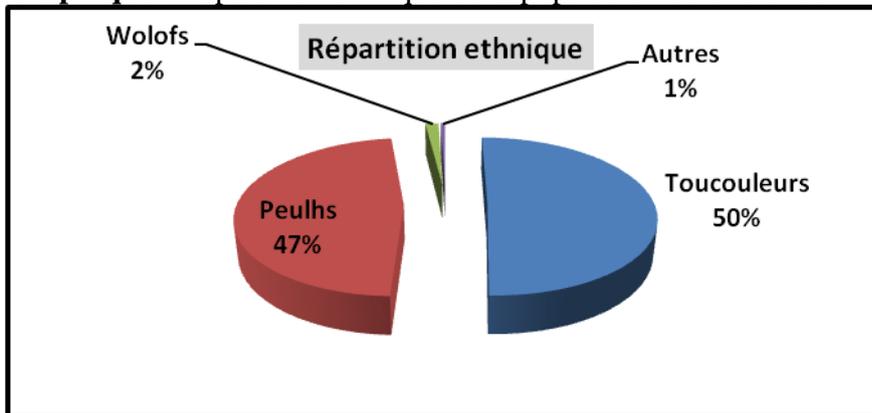
² Recensement administratif 2009

Graphique : Répartition de la population selon les zones



Sur le plan ethnique, la population de la communauté rurale est ainsi composée :

Graphique : Répartition ethnique de la population de Oréfondé.



La population est aussi caractérisée par une forte migration de la population active. Les hommes ont tendance à migrer vers les centres urbains tels que Dakar. Une bonne partie s'exile dans la sous région et en Europe.

On note également un mouvement inverse, de la part des commerçants qui viennent pour la plupart du centre du pays.

III. Diagnostic de la communauté rurale

3.1. Les secteurs sociaux

3.1.1. Education et formation

Pour ce qui est du secteur de l'Education, la communauté rurale est assez bien dotée en infrastructures, notamment pour les trois premiers niveaux d'enseignement, à savoir le préscolaire, l'élémentaire et le moyen.

▪ *L'enseignement préscolaire :*

On note une école maternelle construite depuis 2005 par une ONG française dénommée « *j'ai un rêve* ». Elle est localisée à Oréfondé. Elle compte 179 élèves originaires des villages de Oréfondé, Dabia, Hodé et Dialégnol .Les élèves sont répartis selon le tableau ci-après :

Tableau : Répartition des effectifs de l'école maternelle
Par âge et par sexe

Source : Direction école maternelle Oréfondé, 2009

Sections Sexe	Petite	Moyenne	Grande	Total
Garçons	41	25	22	88
Filles	39	20	32	91
Total	80	45	54	179

Les filles sont bien représentées dans ce sous secteur, comparativement aux garçons. Dans le souci de satisfaire une demande qui ne cesse de croître, (du fait de l'intérêt suscité par l'école maternelle), la Direction a recruté 80 élèves pour cette année. Ce qui représente 45% de l'effectif total de l'école. Cette nouvelle situation se répercute sur le fonctionnement de l'école qui accuse un déficit en termes de locaux et du mobilier.

▪ *L'enseignement élémentaire :*

La CR compte onze (11) écoles élémentaires dont les six (6) sont à cycle complet. Elles sont réparties comme suit dans les trois zones:

- 3 écoles dans le Diéry, dont une à cycle complet ;
- 4 dans le Walo, dont une à cycle complet ;
- 4 à cycle complet dans l'axe.

La répartition des effectifs par niveau et par sexe se présente de la manière suivante :

Tableau : Répartition par niveau et par sexe des effectifs des écoles de Horéfondé

ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Asndé Balla	30	50	80	27	45	72	19	47	66	15	19	34	12	25	37	16	14	30	119	200	319
Balladji	36	49	85	20	45	65	30	34	64	15	40	55	8	13	21	4	10	14	113	191	304
Diorbivol Pêcheurs	16	14	30	9	18	27	5	15	20	6	14	20	8	8	16	7	8	15	51	77	128
Diorbivol Station	10	8	18	5	3	8	6	11	17	5	9	14	0	0	0	2	9	11	28	40	68
Diowguel	18	21	39	9	6	15	0	0	0	4	8	12	4	12	16	6	9	15	41	56	97
Dendody	6	19	25	12	32	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	51	69
Loumbi Sanarabé	19	16	35	4	22	26	0	0	0	3	12	15	3	6	9	0	0	0	29	56	85
Oréfondé 1	41	51	92	38	46	84	33	64	97	37	60	97	39	60	99	22	39	61	210	320	530
Oréfondé 2	20	27	47	13	28	41	15	18	33	19	13	32	12	18	30	10	10	20	89	114	203
Ouro Mollo	11	3	14	13	5	18	10	11	21	7	11	18	5	9	14	11	6	17	57	45	102
Thiasky	5	8	13	2	7	9	1	10	11	0	0	0	1	9	10	0	0	0	9	34	43
TOTAL	212	266	478	152	257	409	119	210	329	111	186	297	92	160	252	78	105	183	764	1184	1948

Source : IDEN de Matam

Sur les 1948 élèves inscrits dans la CR, on note 1184 filles, soit près de 61% de l'effectif total.

Les équipements éducatifs sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau : Situation des infrastructures dans l'école élémentaire

ECOLES	Classes Physiques	Classes Fonctionnelles	Classes non Fonctionnelles	Classes Réhabilitées	Abris
Asndé Balla	9	9	0	0	1
Balladji	10	9	1	2	2
Diorbivol Pêcheurs	8	6	0	0	0
Diorbivol Station	5	5	0	0	3
Diowguel	5	5	0	0	0
Dendody	2	2	0	0	2
Loumbi Sanarabé	3	3	0	0	3
Oréfondé 1	12	12	0	0	0
Oréfondé 2	6	6	0	3	2
Ouro Mollo	6	6	0	0	0
Thiasky	2	2	0	0	0
Total	68	65	1	5	13

Source : IDEN de Matam, 2009

Au total, on dénombre 83 salles de cours dans la CR. Cela fait un ratio de 1 salle pour 24 élèves. La situation est satisfaisante à ce niveau. Toutefois, il faudra limiter l'installation des abris provisoires en construisant des salles de classe en dur. Ceci aura un double intérêt, car il

limiterait le recours parfois abusif au bois tiré de la forêt et, soulagerait les parents d'élèves et les enseignants des sempiternelles réfections.

Des toilettes font aussi défaut dans la plupart de ces établissements, ainsi que des cuisines pour les cantines scolaires.

C'est plutôt au niveau de l'équipement de ces infrastructures que le bât blesse. En effet, on note un manque criard de tables bancs, de chaises, d'armoires, et de bureaux de maîtres au niveau de toutes les écoles, comme l'atteste le tableau ci-après :

Tableau : Situation du mobilier dans l'école élémentaire

Ecoles	Bureau maître	Chaises maître	Armoires	Tables bancs	Tableaux
Asndé Balla	6	6	11	180	11
Balladji	4	4	3	150	8
Diorbivol Pêcheurs	5	6	5	140	12
Diorbivol Station	0	0	0	30	0
Diowguel	4	6	4	60	5
Dendody	0	0	0	0	1
Loumbi Sanarabé	0	0	0	90	2
Oréfondé 1	12	18	9	225	24
Oréfondé 2	5	20	6	65	5
Ouro Mollo	6	5	4	62	10
Thiasky	2	4	0	70	2
Total	44	69	42	1072	80

Source : IDEN de Matam, 2009

On note une insuffisance notoire de bureaux des maîtres dans les différentes écoles de la CR. Sur 84 classes il n'y a que 44 bureaux, soit presque un ratio d'un bureau pour deux classes. De même il ya un déficit notoire d'armoire, le même ratio que les bureaux de maître, exacerbant les risques de conservation des manuels scolaires dans ces établissements.

Les résultats sont globalement satisfaisants, avec un taux moyen de réussite à l'entrée en sixième proche de 80% pour la session de 2008. La plupart de ces élèves sont orientés au CEM de Oréfondé.

▪ L'enseignement moyen

La CR compte un CEM qui accueille près de 350 élèves. Plus de 50% de l'effectif est constitué de filles. L'établissement compte 6 classes physiques pour 8 cours, à raison de deux classes pour chaque niveau.

Il ne dispose pas de salles d'informatique, de toilettes pour le personnel enseignant ni de logement pour les gardiens. Le personnel est composé d'un principal, deux surveillants, 2 gardiens et de 14 professeurs dont 10 contractuels et 4 vacataires.

Par ailleurs, notons que le village de Diorbivol Pêcheurs bénéficie d'un CEM qui sera fonctionnel l'année prochaine. Les travaux viennent d'être bouclés, mais le personnel n'est pas encore au complet.

Concernant les résultats, le CEM est sur une dynamique ascendante, comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Tableau : Taux de réussite au BFEM

2006-2007	2007-2008	2008-2009
28,57%	42%	72,41%

▪ L'enseignement coranique

L'enseignement religieux constitue une préoccupation majeure des populations. Il traduit le souhait des parents de transmettre à leurs enfants les préceptes de l'Islam, qu'ils pratiquent depuis toujours. L'enseignement coranique est assuré par les daaras qui sont pour la plupart, gérés par les familles maraboutiques et les imams.

Cependant, les conditions d'apprentissage des talibés ne sont pas toujours favorables à l'épanouissement des enfants.

Vu l'importance de ces daaras, une attention particulière doit leur être accordée dans le sens de la protection des enfants, car de plus en plus les jeunes talibés sont exposés aux dangers liés au contact avec le milieu extérieur (tabac, vol, pédophilie, etc.).

▪ L'alphabétisation

Les centres d'alphabétisation, jadis ouverts dans plusieurs villages ne fonctionnent plus. En effet, la plupart de ces centres étaient financés par des partenaires dont les programmes étaient arrivés à échéance. La capacité de ce volet à contribuer à la réalisation d'un développement harmonieux et durable, a convaincu certaines ONG, dont la Zarèse, à relancer l'alphabétisation dans la communauté rurale.

Toutefois, ces programmes restent encore à l'état de projet.

▪ La formation professionnelle

La CR ne dispose d'aucun centre de formation professionnelle, malgré une population relativement jeune et l'existence de corps de métiers générateurs de revenus. La mise sur pied d'un tel centre serait un atout de taille pour ces populations et pourrait contribuer à freiner l'émigration et l'exode.

Diverses contraintes ont été soulevées par les populations lors des diagnostics participatifs :

- insuffisance des salles de classe pour certaines écoles
- insuffisance des équipements et du matériel didactique
- manque de personnel enseignant et
- absence de centres d'alphabétisation
- inexistence de bibliothèque
- déficit de maîtres d'arabe
- taux d'analphabétisme élevé
- absence de collège pour le Diery
- insuffisance des classes en dur
- absence de salle informatique au CEM
- absence de W.C pour le corps professoral du CEM
- absence de logements pour gardiens

- absence de magasin
- documentation insuffisante pour le CEM

▪ Les partenaires

Dans le domaine du partenariat, la CR bénéficie du concours de plusieurs organismes qui l'appuient dans plusieurs domaines, comme en atteste le tableau suivant :

Tableau : Partenaires de la CR dans le domaine de l'Education

Partenaires	Précolaire	Elémentaire	Moyen	Formation/alphabétisation/Daraas
APE	Gestion de la cantine scolaire et construction d'abris	Gestion de la cantine scolaire, construction d'abris et don(t) de matériel	Don(t) de matériels	-
Zarèse	Don de matériel de jeux	Construction et équipement de salles de classes à Asndé Balla, Loumbi et Thiasky	-	-
PRODAM	-	-	-	Construction de cases d'alphabétisation à Loumbi et Thiasky et formation des relais
Counterpart	Don d'aliments pour la cantine scolaire	-	-	Distribution d'aliments fortifiés dans certains daraas.
ANCTP	Dotation en matériel de préparation de la cantine	-	-	-
Tostan	-	-	-	Alphabétisation
Etat/Collectivités locales	Dotation en fournitures et appui financier	Dotation en fournitures et appui financier	Dotation en fournitures et appui financier	-
ONG « j'ai un rêve »	Construction de l'école maternelle	-	-	-
PIP	-	-	-	Alphabétisation

Source : Diagnostics participatifs, 2009

3.1.2. Santé et action sociale

3.1.2.1. Caractéristiques

La CR n'est pas assez bien dotée en infrastructures sanitaires. On y dénombre :

- 3 postes de santé, à raison d'une structure par zone: un poste de santé à Oréfondé (axe), un à Loumbal Balladji (Diéry) et un à Diowguel (Walo) ;
- 2 maternités rurales au sein des deux premiers postes cités ;
- 2 cases de santé à Asndé Balla (axe) et Loumbi (Diéry)
- 1 pharmacie privée à Oréfondé.

Hormis la case de santé de Loumbi financée par la Zarèse, toutes ces infrastructures sont financées par les populations, avec le concours des émigrés.

L'équipement fait cruellement défaut au niveau de ces structures sanitaires. Les ICP sont de ce fait, obligés de travailler dans des conditions qui les exposent à certains risques dans le seul souci de satisfaire à la demande. Ces postes de santé ne disposent plus de chambres froides pour assurer la conservation des vaccins. C'est notamment le cas au niveau du poste de santé de Oréfondé où l'ICP fait recours aux boutiquiers pour conserver ses vaccins.

Les lits pour l'hospitalisation des malades font défaut, ainsi qu'une ambulance pour les cas d'évacuation.

On note deux catégories de personnel au niveau de ces structures sanitaires :

- le personnel étatique composé des ICP ;
- le personnel communautaire composé des matrones et des agents de santé communautaire (ASC).

Pour chaque structure, un comité de santé chargé de veiller à la bonne qualité des services offerts aux populations est mis en place. Ils jouent un rôle d'interface entre ces derniers et le personnel des structures sanitaires. Ils s'occupent essentiellement de la gestion financière des postes de santé, notamment la prise en charge du personnel communautaire.

Quant à l'action sociale, notons que les activités les plus saillantes sont des séances de sensibilisation sur les IST et les consultations pour les femmes enceintes et les enfants. De même, des caravanes de vaccination des enfants sont organisées par les ICP dans l'optique d'améliorer les taux de vaccination.

Des dons sont parfois distribués au niveau des cantines scolaires et daaras. Ces activités sont menées avec le concours de partenaires tels que WHEPSA spécialisée en IEC.

3.1.2.2. Contraintes

Les diagnostics organisés dans les différentes zones ont permis de soulever à ce niveau quelques contraintes; on peut retenir :

- l'insuffisance des structures sanitaires ;
- le manque de matériel sanitaire et d'équipement ;
- l'insuffisance du personnel ;
- l'absence d'ambulance ;
- la faible fréquentation des structures sanitaires par les populations
- l'absence de pharmacies dans les zones Diery et Walo;
- problème de conservation des médicaments et vaccins ;
- dysfonctionnements notés au niveau de certains comités se résumant à la seule personne du président ;
- non formation du personnel des comités de santé en gestion financière.

3.1.2.3. Partenaires

Pour ce qui est des partenaires, on compte :

- Counterpart International, qui depuis 2007, apporte sa contribution dans la lutte contre la malnutrition des enfants de 0 à 59 mois. L'ONG a équipé deux centres en vue des pesées des enfants et du dépistage des enfants au niveau de Dabia et Loumbal Balladji.

Elle procède aussi à la distribution d'aliments fortifiés et de vitamines aux enfants présentant des carences et réfère aux postes de santé les cas de malnutrition jugés sévères.

- La Zarèse a aussi appuyé la CR sur le plan sanitaire avec la construction et l'équipement de la case de santé de Loumbi dans le Diéry.
- Whepsa s'est particulièrement investie dans la santé communautaire, avec des campagnes d'IEC et la distribution/vente de médicaments génériques.

3.1.3. Hydraulique et accès à l'eau potable

3.1.3.1. Caractéristiques

La forte demande en eau dans la CR est en partie prise en charge par 6 forages, à raison de deux pour chaque zone et, des puits dans chaque village.

Les caractéristiques des forages sont présentées dans le tableau ci après :

Tableau : *Caractéristiques des forages de la CR de Oréfondé³*

Localités	Capacité château (m ³)	Profondeur totale (m)	Débit (m ³ /h)	Niveau statique (m)	Date de mise en service
Loumbal	50	84	20	36,70	1986
Loumbi	600	267	50	52,82	1989
Oréfondé	200	299	100	18	1986

Source : PLD Oréfondé, 1994

La gestion de chacun de ces forages est assurée par un comité de gestion. Il est à signaler que seule la gestion du forage de Oréfondé est formalisée, avec la mise en place depuis 2008 d'une association des usagers du forage (ASUFOR). Ladite année est marquée par une révolution dans la gestion de ce forage, avec l'installation de compteurs dans les foyers des villages polarisés par le forage, à savoir Oréfondé, Hodé, Dabia et Dialégnol.

Ces installations ont un double intérêt. D'une part, elles incitent les ménages à rationaliser leur consommation ; d'autre part, elles permettent à l'ASUFOR de générer plus d'argent. Ces revenus servent à faire face aux coûts assez élevés de la maintenance de l'ouvrage.

Au niveau des autres comités de gestion, la facture d'eau à payer n'est pas liée au volume effectivement consommé. Cela entraîne une offre limitée de l'eau du fait du gaspillage, de la difficulté à assurer les besoins en carburant et les charges liées à la maintenance.

En dehors des branchements domestiques, il y a des bornes fontaines et des puits qui assurent l'approvisionnement en eau potable au niveau de la communauté rurale. Mais souvent, les populations éprouvent des difficultés du fait de l'éloignement des bornes par rapport à

³ Les caractéristiques des forages de Diorbivol, Diowguel et Ouro Mollo ne nous sont pas encore parvenues

l'emplacement de certains hameaux et du tarissement de certains puits, surtout en saison sèche.

Les mares et marigots sont réservés à l'abreuvement du bétail et à la lessive pour les riverains de ces cours d'eau.

3.1.3.2. Les contraintes

Des contraintes de divers ordres ont été relevées au cours des diagnostics :

- insuffisance des puits et des forages ;
- faible extension du réseau de distribution du forage ;
- manque de formation des comités de gestion des forages ;
- vétusté des équipements hydrauliques ;
- inexistence de matériels de maintenance

3.1.3.3. Partenaires

Les principaux partenaires de la CR dans le secteur de l'hydraulique sont le PRODAM, l'Union Européenne et la Zarèse.

- Le PRODAM a financé la réparation du forage de Loumbi, soulageant du coup les populations qui éprouvaient d'énormes difficultés pour s'approvisionner en eau potable.

- L'Union européenne (UE) a aussi financé le forage de Diowguel qui n'est pas encore mis en service, car les travaux sont toujours en cours.

- La Zarèse a également apporté un soutien de taille à l'ASUFOR de Oréfondé en dotant le forage d'une nouvelle pompe.

3.1.4. Religion

La population de la CR est exclusivement de confession musulmane. On note (toutefois) une très forte représentation de la confrérie Tidjania chez les autochtones. Les Mourides sont représentés par les immigrés qui sont pour la plupart des commerçants et des ouvriers. Ils constituent une assez forte colonie.

Les mosquées constituent les principaux lieux de culte de la communauté rurale. On en trouve dans tous les villages.

On note l'existence de cimetières au niveau de chaque zone.

Il est également à signaler l'existence d'un site historique en phase de réhabilitation à Oréfondé. Il s'agit de la case occupée par El Omar Foutiyou TALL lors de son séjour à Oréfondé avant d'entamer sa conquête. Ce site mis en valeur par ses descendants n'est pas encore connu du grand public et, n'enregistre donc pas beaucoup de visites.

Les manifestations religieuses constituent des événements majeurs dans la pratique religieuse à Oréfondé. En effet, on ne note pas moins de quatre grands « Gamou » qui drainent beaucoup de monde chaque année. La confrérie Tidjania, avec ses variantes « Niassène », « Omarienne » et « Malikite » enregistre le plus grand nombre de cérémonies religieuses.

Les Mourides ne sont pas en reste. Ils organisent chaque année un « Thiant » en l'honneur de leur guide religieux.

3.1.5. Culture et loisirs

Les manifestations culturelles sont de plus en plus rares, voire inexistantes dans la communauté rurale. Il n'y a aucune salle de spectacle, de bibliothèque, ni de musée. Les quelques manifestations qu'on y note se résument parfois en l'organisation de concerts.

L'association des élèves et étudiants de Oréfondé (AJEEO) tente de s'investir dans ce domaine, en organisant des weekend end culturels. Faute de moyens et de par leur manque d'organisation, ces manifestations ne sont pas régulières.

Il n'y a pas aussi de places publiques, ni de foyers pour les jeunes.

3.1.6. Communication

Le réseau routier s'appuie sur un atout de taille, à savoir la présence de la Route Nationale n°2 qui dessert toute la zone de l'axe. On note aussi l'existence de deux pistes reliant la zone centre avec celles du Walo et du Diéry. Ces pistes ont une longueur respective de 5 et 50 km. Le reste des voies terrestres est composé de pistes reliant les villages appartenant à une même zone. Ces pistes sont le plus souvent empruntées par les charrettes et les piétons.

Le réseau fluvial est aussi présent au niveau de la Zone du Walo et une partie du centre, avec le fleuve Sénégal navigable en toutes saisons et le marigot Dialagne navigable pendant les périodes de crues.

L'essentiel des transferts d'argent et de courrier est assuré par un bureau de poste implanté à Oréfondé. Ce bureau offre aux populations une large gamme de services, leur évitant ainsi les déplacements dans d'autres localités.

La présence d'antennes des opérateurs Orange et Sudatel assure une bonne couverture du réseau téléphonique dans la CR, hormis certains villages et hameaux dans le Diéry (Loumbi, Dendody...). Par contre la couverture téléphonique par l'Opérateur Tigo reste encore très faible dans la zone.

Les populations ont de moins en moins recours aux services de « télé centre » du fait de l'accessibilité du téléphone portable devenu moins cher et la possibilité d'opérer des recharges de crédit à partir de 100 Francs. Les populations ne bénéficient plus de la connexion Internet, car le cyber qui était ouvert à Oréfondé ne fonctionne plus.

La faiblesse du réseau hertzien constitue une préoccupation au niveau de la communauté rurale. Seules les stations des radios communautaires de Pété et de Thilogne sont captées sans trop de difficultés. Pour les chaînes commerciales, la connexion est pratiquement impossible, si on ne dispose pas d'une radio dotée d'une certaine puissance. Ce constat est aussi le même au niveau de la couverture télévisuelle. Le signal n'est disponible qu'à partir des antennes paraboliques.

3.1.7. Habitat et cadre de vie

La CR compte 1778 carrés pour une population de 18958 habitants, d'après le recensement administratif effectué en 2009. Ce qui donne un ratio de 10,66 personnes par carré. Les villages les plus peuplés sont Oréfondé avec 5068 habitants, suivi de Loumbal Balladji, 3107 habitants. Les villages les moins peuplés sont Hodé qui compte 368 habitants et Diorbivol

Station avec 379 habitants. La densité de peuplement (habitants/ carré) est très forte à Hodio et à Asndé Balla avec respectivement 19,70 et 16,72 habitants/ carré. Elle est par contre très faible à Diorbivol Station (6,02 habitants/ carré) et à Loumbi (7,38 habitants/ carré).

Le type d'habitat dominant est constitué par les bâtiments en dur, notamment au niveau des villages centres de zones (Oréfondé, Loumbal et Diowguel). L'habitat traditionnel avec des cases faites de banco et de paille est toujours présent dans la plupart des villages, du fait de son coût moindre et de son adaptabilité au climat de la zone.

Il n'y a aucun réseau d'assainissement, ni de dépotoirs d'ordures au niveau de la communauté rurale. Le cadre de vie est assez préoccupant dans les villages à forte concentration, notamment à Oréfondé où les ménages vivent à proximité des zones insalubres. A l'exception d'un seul quartier du village de Oréfondé, aucun village de la communauté rurale n'est loti.

La plupart des ménages n'ont pas accès à l'électricité. Seul le village de Oréfondé est connecté au réseau électrique. Par contre le réseau hydraulique est pratiquement accessible à tous.

3.1.8. Le Sport

Les jeunes de la CR ne bénéficient d'aucune infrastructure sportive fonctionnelle. Les aires de jeu identifiées sont le plus souvent aménagées dans des champs appartenant à autrui. De ce fait, on peut les leur retirer à tout moment. Un nombre limité de villages, tel que Oréfondé, ont pris l'initiative d'octroyer officiellement un espace qui fait office de terrain. L'équipement de ces aires de jeu se résume aux buts en fer. Les activités sportives sont menées pendant les vacances, avec l'organisation de deux grands tournois.

Le premier tournoi organisé à Oréfondé regroupe les quartiers du village et les équipes des villages de Hodé, Dialegnol, et Dabia. Le second se tient à Loumbal Balladji et regroupe les autres villages de la CR. Il faut noter que ces tournois sont souvent sources de conflits entre les protagonistes ; d'où les dispositions prises par le Sous préfet d'assurer la présence des forces de l'ordre à chaque rencontre.

Les équipes sont constituées en ASC qui, hélas, n'existent que pendant la période des compétitions. Ces structures se renouvellent très rarement et n'ont aucune autre activité en dehors du football.

3.1.9. La jeunesse

Les jeunes de Oréfondé ne bénéficient d'aucune infrastructure socio éducative. Les activités de jeunesse sont les tournois de football organisés pendant les grandes vacances et quelques soirées dansantes.

On assiste aussi de plus en plus dans le village de Oréfondé à l'organisation de soirées de « zikr » organisées essentiellement par des jeunes. Les plus nombreux sont de la branche « niassène ».

Par ailleurs, il faut noter que les jeunes sont sous représentés dans les instances de décision (moins de 10% dans le Conseil rural).

Ils n'ont aussi droit à la terre que par héritage. Cette iniquité est en partie résorbée, grâce à la mise en œuvre d'un nouveau projet du PRODAM qui a financé la mise en valeur de 80 ha alloués exclusivement à 132 jeunes des villages de Oréfondé, Dabia, Dialegnol et Hodé.

Il faut noter que les jeunes sont de plus en plus tentés par l'émigration, car ne pouvant plus faire face aux difficultés rencontrées ici tels que le sous emploi et le poids de la société. Ils se déplacent vers les centres urbains tels que Dakar ou s'exilent dans la sous région avant de rallier l'Europe pour les plus nantis.

3.1.10. Dynamiques organisationnelles

La communauté rurale est caractérisée par l'existence d'un mouvement associatif assez dense couvrant l'ensemble des domaines d'activités et mobilisant toutes la population active. On distingue deux niveaux d'organisation des populations, renfermant chacun ses composantes : le niveau village et le niveau communautaire.

▪ *Le niveau village*

▪

Les principales organisations villageoises sont :

- *Les associations villageoises de développement (AVD)*

Ces associations sont souvent dénommées sections ou comités villageois de développement. Elles regroupent l'ensemble des notables et personnes ressources du village. Les renouvellements sont rares du fait de la position de certains membres qui occupent d'importantes positions dans la vie du village (marabouts, familles royales, imams).

Les AVD ont pour principal objectif d'œuvrer pour le développement du village et, servent d'interface entre la communauté villageoise et le monde extérieur.

- *Les groupements de promotion féminine (GPF)*

C'est le type d'organisation communautaire le plus répandu. Comme le nom l'indique, ces groupements sont exclusivement composés de femmes. Ils ont pour objectifs d'assurer aux femmes un certain leadership et, constituent un canal d'expression de leurs besoins.

- *Les groupements d'intérêt économique (GIE)*

Ce sont en général des organisations plus structurées que les GPF. Les GIE disposent pour la plupart d'un titre de reconnaissance juridique. Ils sont en général orientés dans des domaines d'activités spécifiques par rapport à leur expérience ou leur profession et se meuvent dans les activités génératrices de revenus.

- *Les associations de gestion des infrastructures et équipements sociaux de base*

Il s'agit des comités de santé, des associations de parents d'élèves (APE), des comités de gestion de forages et parfois, de comités de gestion de moulins. Ces associations sont créées à chaque fois que le village est doté d'un équipement ou d'une infrastructure d'utilité communautaire. Elles ont pour objet de veiller à la bonne gestion des ouvrages et biens collectifs. Elles sont mises en place à la suite d'une assemblée populaire et doivent être renouvelées, selon une échéance préalablement définie.

- *Les associations sportives et culturelles (ASC)*

Ce sont des associations de jeunes orientées dans les activités sportives et culturelles. Il en existe une dans chaque village. Dans le village de Oréfondé, on note une ASC dans chaque quartier, soit sept au total. Ces ASC sont affiliées à l'ODCAV de Matam.

Ces associations sont en principe mandatées pour assurer une animation sportive et culturelle au niveau du village.

Hélas elles ne se limitent qu'à la pratique du sport en particulier le football. La culture est placée aux calendes grecques.

- Les autres associations

On peut trouver dans certains gros villages tels que Oréfondé ou Loumbal Balladji des sections de partis politiques. Ces entités sont chargées d'assurer l'animation politique au niveau du village et de mobiliser les militants durant les joutes électorales.

Dans le village de Oréfondé, on note une association dénommée AJEEO (association des élèves et étudiants de Oréfondé) qui organise aussi de temps en temps des cérémonies de remise de prix pour les élèves du primaire et du moyen.

▪ **Le niveau communautaire**

Trois principales organisations communautaires sont présentes dans la CR. Il s'agit de :

- Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP)

Le CLCOP de la CR a été mis en place en 2006. Comme son nom l'indique, c'est un cadre fédérateur des organisations de producteurs de la CR. Il est aussi l'interface des OP auprès des partenaires. A ce titre, tout appui en faveur d'une OP membre du CLCOP est soumis à son aval.

Le CLCOP appuie aussi les OP membres dans des domaines tels que la formation en techniques de gestion, en leadership, en élaboration de projets. Grâce aux concours de l'Asprodeb, du PRODAM et de Tostan, le CLCOP a mis en place un Centre polyvalent au profit de ses membres et des populations en général.

Plus d'une cinquantaine d'OP ont adhéré au CLCOP, renforçant du coup son statut de porte voix de la masse paysanne ;

- l'Association « Gallé Aynabé »

C'est une association regroupant les éleveurs de la communauté rurale. Elle est chargée d'assurer le développement de l'élevage dans la communauté rurale. Elle veille à la bonne cohabitation de l'élevage et de l'agriculture et, représente la voix des éleveurs auprès des partenaires potentiels ;

- l'Unité pastorale du Diéry :

Elle a été mise en place avec le concours du PRODAM. Elle vient en appont à l'association Gallé Aynabé sur le plan de l'organisation du pâturage dans le Diéry.

Le tableau ci-après dresse la situation globale des organisations villageoises de la communauté rurale.

Z O N E S	Nature et nom de l'organisation	village	Nbr de mbr es	Date de création	Situation Juridique	Domaines d'activités	Equipements	Principales réalisations	Partenaires	Contraintes	
D I E R Y	GIE bamtare wouro Hamady Paté	Loumbal Balladji_	100	2005	oui	-	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de formation o Manque de financements 	
	Club de solidarité	Loumbal Balladji_	100	2003		Fonds revolving	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> o Absence de cadre de travail formel o Manque de formation o Manque de financements 	
	GIE Fedde kawral Balladji	Loumbal Balladji_	1000	2003	oui	<ul style="list-style-type: none"> - fonds revolving - Maraîchage - Petit commerce - Teinture - Alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 moulins à mil (1 nf) - 3 brouettes - 6 râteaux - 5 piques 	Exploitation d'un champ d'oseille	DRDR	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de matériel agricole o Absence de clôture pour le champ collectif o Divagation des animaux o Manque de formation en technique horticole o Manque de formation en alphabétisation o Manque de financement 	
	GIE Sukaabé rewbe et worbe Baladji	Loumbal Balladji_	1500	2004	- oui	<ul style="list-style-type: none"> - Teinture - Investissement humain - Fonds revolving 				<ul style="list-style-type: none"> o Manque de matériel de teinture o Manque de formation en techniques de teinture 	
	GIE Pellital Askir	Loumbal Balladji_	400	1999	- oui	- Commerce				<ul style="list-style-type: none"> o Manque de financements o Manque de formation 	
	GIE Diowguel Bo	Diowguel	80	2006	- oui	- Commerce				<ul style="list-style-type: none"> o Moyens limités o Absence de formation gestion 	
	GIE Loumbi	Loumbi	200	2003	- non	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce - Fonds revolving 				<ul style="list-style-type: none"> o Absence de partenaires 	
	GPF loumbal	Loumbal Balladji	404	2000	oui	<ul style="list-style-type: none"> Teinture Fonds revolving Maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 moulin à mil - Brouette 		PIP SECA Zarèse	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de financements o Manque de formation 	
	Comité de santé	Balladji_ Loumbal	31	2002	non		-	-	Organisation de journées de vaccination et de séances d'IEC	Counter part Whepsa	<ul style="list-style-type: none"> o Absence d'ambulance o Manque de matériel o Manque de personnel
	Comité de gestion du forage de Loumbal	Loumbal	21	1986	non		-	-		Etat,coop ita,	<ul style="list-style-type: none"> o Mauvaise répartition du réseau o Faible capacité du château d'eau o Pannes fréquentes de la pompe o Manque de formation du comité de gestion du forage,

	ASC Balladji	Balladji		2009	non	Activités sportives et culturelles	- aucun	- mise en place d'une équipe de foot ball et d'une troupe théâtrale	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> o Exiguïté de l'abreuvoir o absence de reconnaissance juridique o absence de formation en formation
	ASUFOR	Loumbi	14	1993	non		- forage	-	Etat	o Forage souvent en panne
	APE	Loumbi	06	2003	-		-	-	c. locales	<ul style="list-style-type: none"> o Classes insuffisantes o Manque de matériel didactique
	CVD	Loumbi	20	1999	non	Travaux d'intérêt public	-	- Set setal	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de financement o Manque de partenaires
	Comité de santé	Loumbi	10	2008	-		-	-	Coop ita	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de personnel o Manque de médicaments o Manque de financement
	GPF Yélli Taré	Dendody	+100	2002	non	teinture, savonnerie	- matériel de savonnerie	- savons vendus au village	PRODAM	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de formation de certains membres o Manque de formation
	APE	Dendody	06	2007	-	soutien aux initiatives scolaires	-	-		<ul style="list-style-type: none"> o Classes pas construites (abri provisoire) o Personnel insuffisant o Manque de matériel didactique o Manque de cuisine pour la cantine
W A L O	GPF D.Station	D.Station	200	1984	non	maraîchage couture	- 2 moto pompes	- Aménagement d'une pépinière villageoise	SAED	<ul style="list-style-type: none"> o Matériel en mauvais état o Manque de formation des membres
	ASC D.Station	D.Station	50	2003	non	Activités sportives, et d'alphabétisation	- 2 ballons	-		o Manque de terrain adéquat
	APE D.Station	D.Station	9	2003	non	organisation de l'école	-	- Achat de tables-bancs - Construction d'abris		<ul style="list-style-type: none"> o Manque de matériel didactique o Salles insuffisantes
	CVD D.Station	D.Station	Tout e la pop	1984	non	maraîchage ; assainissement du village	- brouettes - râtaux et autres matériels	-assainissement du village	Whepsa	<ul style="list-style-type: none"> o Insalubrité du village o Prolifération des moustiques o Manque de moyens de lutte
	Kawral rewbe	Diowguel	100	1980	oui	maraîchage ; commerce	-	-	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> o Manque de moyens o Manque de financement o Difficultés d'accès au crédit
	GIE Diowguel 1	Diowguel	57	1980	oui	maraîchage	-	-		<ul style="list-style-type: none"> o Manque de formation o Manque de financements
	GIE Diowguel 2	Diowguel	37	1987	oui	Commerce	-	-		o Manque de financement
	Comité de gestion forage	Diowguel	12	2007	-	gestion du forage	- forage	-		o Forage pas encore fonctionnel
	APE	Diowguel	8	1995	-		-	-	Etat	o Absence de clôture de l'école
	GPF	D. Pêcheurs	370	1989	oui	Maraîchage, commerce, teinture, savonnerie	-	-		o Manque de moyens financiers et techniques
	GIE	D.	377	1999	oui	Maraîchage, commerce,	- Marmites	-	SAED	o Manque de matériel

		Pêcheurs				teinture, savonnerie				o Difficultés d'accès aux banques
	ASC	D. Pêcheurs		1970	oui	Sport, théâtre	- Equipements sportifs	-		o Absence de terrain réglementaire o Manque d'équipements
	APE	D. Pêcheurs	09	2007	-		-	-		o Manque de partenaires
	ASUFOR	D. Pêcheurs	09	2008	non		-	-	coopi	o
	Comité de santé	D. Pêcheurs	09	1992	-		-	-		o Manque de moyens financiers
	Service de pêche	D. Pêcheurs	24	1966	oui	Supervision de la pêche	-	-		o Manque d'équipement de pêche o Faiblesse des débarquements
	GPF	Thiasky	53	1999	oui	Maraîchage Savonnerie	- Moto pompe	-	PRODAM SAED	o Manque de financement o Manque de formation en horticulture
	GIE Thiasky 1	Thiasky	55	2007	oui	Riziculture	- PIV - Motopompe	-	SAED	o Manque de formation des membres
	GIE Tédoungal	Thiasky	10	2006	oui	Alphabétisation	-	-	PAPA	o Faible nombre de personnes formées
	ASC	Thiasky		1985	-	Sport	- Jeux de maillot et ballons	-		o Absence de terrain réglementaire
AEST	Thiasky		1985	non	Maraichage Alphabétisation	- Ustensiles et nattes à louer	- Construction d'une case d'alphabétisation	Aucun	o	
A X E	GIE Oréfondé 1, 2,3 et 4	Oréfondé	50	1981	oui	Riziculture	-	-	SAED	o Dis parution des aménagements o Cessation des activités (10 ans) o Manque de moyens
	GIE Bélimaga	Oréfondé	+70	1985	oui	Maraîchage Commerce Elevage	-	-	Aucun	o Problèmes d'organisation o Manque de financements o Manque de partenaires
	GIE Bamtaré sukaabé oréfondé	Oréfondé	42	2004	oui	Maraichage Elevage Commerce	-	-	Aucun	o Manque de moyens pour débiter les activités o Manque de partenaires
	GIE Dental rewbé	Oréfondé	118	2007	oui	Agrosylvo pastorale	-	-	PDODAM	o Manque de techniques de maraîchage et d'élevage o Absence de moyens financiers o Problèmes d'organisation
	GPF	Oréfondé et Dabia	424	1982	oui	Agro sylvo pastoral Commerce teinture couture tontine	-	-	Aucun	o Fonctionnement de l'organisation o Absence des matériels agricoles o Manque de moyens financiers o Manque de formation techniques de maraîchage et de d'élevage
	GIE Tampu Ndanaa	Oréfondé	20	1989	oui	Teinture Couture Commerce	-	-		o Problèmes de Fonctionnement de l'organisation o Aucune activité depuis 3 ans

R O U T I E R						Tontine				o Absence de partenaires
	GIE Yélitaaré	Oréfondé	19	2000	oui	Commerce Teinture	- Chaises à louer	-		o Problèmes de Fonctionnement o Absence de partenaires
	GIE kossam kewdan	Oréfondé	15	2000	oui	Elevage Commerce Tontine	- Unité de transformation de lait	-	PRODAM	o Problèmes de Fonctionnement o Absence de partenaires
	GIE Beydari Kossam Kewdam	Oréfondé	15	2001	oui	Elevage Commerce Tontine	- Aucun	- Aucune	Aucun	o Problèmes de fonctionnement o Manque de formation en techniques de transformation et de conservation des produits de l'élevage o Absence de partenaires
	GIE kawral Oréfondé	Oréfondé	600	1993	oui	Maraichage Tontine	- Aucun	- Aucune		o Manque de matériels agricoles o Manque de formation en technique de maraichage o Périmètre situé en zone inondable o Périmètre situé en zone inondable
	GIE Lekki Fiindi Wommbe	Oréfondé	10	2006	oui	Commerce Agro industrie Prestation de services	- Aucun	- Aucune	Aucun	o Manque de financements o Absence de partenariat
	ADV Oréfondé « jalan »	Oréfondé	+50 00	1984	non	Agrosylvopastorale	- Aucun	- Aucune	Aucun	o Mauvais aménagement du périmètre maraicher o Périmètre situé en zone inondable o Manque de financements o Manque de formation en technique de maraichage
	ASUFOR	Oréfondé	+60 00	2009	-	Commercialisation de l'eau du forage Gestion du forage	- Forage	- Branchements individuelles	Coopération italienne	o Manque de formation en technique de gestion des responsables o Faible capacité du château par rapport aux populations o Vétusté de la pompe et du tuyau principal
	GPF	Dialgnol	141	1992	oui	Agrosylvopastoral, teinture, couture	-	- Inactivité depuis 3 ans	-	o Manque de matériel agricole o Manque de formation o Manque de financement
	GPF	Dabia	-	2002	oui	Agriculture, élevage, teinture, couture	- -	-		o Manque de matériel agricole o Manque de formation o Manque de financement
GPF	Hodio	131	1993	oui	Maraichage, commerce	- 2 brouettes - 2 râdeaux	-	Saldan	o Absence de clôture du périmètre o Absence de moto pompe o Manque de financement	
GIE Belel Gatte	Hodio	145	1996	oui	Maraichage, commerce	-	-	-	o Absence de financements	

									o Absence de partenaires
ASC	Hodio	06	2009	oui	Sport et culture	-	-	Ressortissants émigrés	o Maque de partenaires o Absence de formation en culture
GPF	Ouro Mollo	200	1979	oui	Maraîchage	- Matériel horticole	-	-	o absence de partenaires o difficultés d'accès à la terre o absence de clôture
ASC	Ouro Mollo	+ 70	2003	oui	Sport	- maillots	-		o Manque de moyens o Manque d'équipements o Absence de terrain
APE	Ouro Mollo	10	2002	-	Soutien et assistance de l'école	-	-	Counter part	o Manque de moyens o Manque de matériel didactique o Vétusté des salles de classe
Comité de gestion forage	Ouro Mollo	15	2006	-	Gestion financière du forage	-	-	Alda	o Vétusté du forage o Rareté des réunions du bureau
GPF	Asndé Balla	320	2002	oui	Maraichage et commerce	- Matériel horticole	-	Service des eaux et forêt, CADL	o Absence de clôture o Difficulté d'accès à l'eau o Manque de formation
ASC	Asndé Balla	-	-	-	Sport et culture	- Jeux de maillots	-	-	o Absence de terrain o Manque de financement
comité de santé	Asndé Balla	10	2004	-	Gestion financière et appui à l'ICP	-	- Prise en charge des salaires des agents communautaires	Alda Salda	o Difficultés d'assurer les salaires des agents communautaires o Faible capacité de la case de santé o Manque de partenaires
GPF	Ndiakiry	100	1996	oui	Maraichage, commerce, teinture	- Borne fontaine dans le périmètre	-	Saldan	o Inefficacité de la clôture o Manque de formation o Manque de partenaires
GIE Dental	Ndiakiry	100	1998	oui	Maraichage, commerce, teinture	-	-		o Manque de financements o Manque de partenaires
ASC	Ndiakiry	23	2000	-	Sport et culture	- Jeux de maillots	-	Ressortissants émigrés	o Manque de moyens o Manque d'équipements o Absence de terrain

Source : Enquêtes de terrain, 2009

Malgré la présence d'un tissu associatif très riche et diversifié, la vie des organisations de la CR semble marquée par une certaine léthargie. En effet, comme en atteste le précédent tableau, ces organisations sont confrontées à des difficultés de plusieurs ordres.

Les plus sérieuses relèvent de la faiblesse de leurs capacités managériales. Ces organisations ont eu, pour la plupart, à bénéficier de financements qu'ils n'ont pu pérenniser du fait des carences notées dans la gestion administrative, matérielle et financière.

L'absence de reconnaissance juridique freine aussi certaines organisations, surtout par rapport à l'accès au crédit et aux financements.

Le manque de formation est également déploré à ce niveau, car les associations mènent souvent des activités (le maraîchage par exemple) dans lesquelles elles n'ont que des connaissances sommaires et empiriques. Elles gagneraient (ainsi) à renforcer leurs capacités techniques dans le sens d'une meilleure productivité.

L'autre enseignement tiré de cette léthargie est le manque de partenaires techniques et financiers. Seules quelques OP bénéficient d'appuis extérieurs provenant de quelques partenaires dont la Zarèse, le PRODAM, la SAED, Counterpart, Whepsa et l'Etat par le biais du Centre d'Appui au Développement Local (CADL).

Enfin, la faiblesse des moyens du CLCOP sont à déplorer. Il urge de renforcer davantage cette structure qui est censée appuyer les OP dans l'expression de leurs besoins. Il pourrait assurer le renforcement des capacités de ses membres, si des moyens sont mis à sa disposition.

3.1.11. La promotion de la femme

Les femmes de la communauté rurale font montre de beaucoup de détermination et de dynamisme au sein de leurs organisations. Elles subissent néanmoins les effets des carences relatées plus haut. L'analphabétisme constitue aussi un véritable obstacle au développement de leurs organisations.

Elles s'investissent dans des activités génératrices de revenus telles que le maraîchage, le petit commerce, l'agriculture, l'embouche, la teinture, etc. Les gains ne sont pas souvent à la mesure des ressources mobilisées.

Toutefois, les femmes ont de moins en moins de contraintes pour ce qui est de l'exécution des travaux domestiques. En effet, la CR a mis en place des infrastructures et des équipements sociaux qui ont permis aux femmes de réduire le temps consacré aux travaux domestiques.

On peut énumérer :

- l'accès à l'eau facilité par les forages qui sont accessibles pour la plupart ;
- la disponibilité de moulins à mil et de décortiqueuses qui génèrent des revenus pour les gérants qui sont le plus souvent des associations féminines;
- la corvée de la recherche du bois s'est considérablement allégée grâce au gaz qui est de plus en plus utilisé au niveau des ménages.

Ces acquis doivent toutefois être renforcés, afin de permettre à toutes les femmes d'en bénéficier.

La couverture du réseau de branchements des forages devrait être renforcée pour faire bénéficier ce privilège à toutes les femmes.

Les gérants des moulins devraient aussi bénéficier de renforcement de capacités dans la gestion de ces ouvrages afin de limiter les pannes fréquentes.

Les femmes représentent 19% du Conseil rural. Elles sont aussi représentées dans les différents comités de gestion des infrastructures et équipements sociaux de base

Les femmes de la communauté rurale ont accès à la terre, notamment dans le cadre des périmètres maraîchers aménagés au niveau de plusieurs villages.

Pour ce qui est de l'accès aux crédits, les femmes sont souvent exposées à la rigidité des institutions financières qui pratiquent des taux d'intérêt élevés, proposent des délais de remboursement courts, sans oublier les garanties exigées.

3.1.12. La vie politique

La CR de Oréfondé a très longtemps constitué un des principaux bastions du PS dans le Fouta. A la survenue de l'alternance, le PDS a eu à s'imposer massivement sur la scène politique locale. Toutefois, son leadership a été parfois contesté par l'AFP, même si c'est sans trop de dommages.

Depuis l'avènement de l'APR, les données ont changé. Cette nouvelle formation dispute le leadership au PDS. Cela s'est traduit par sa victoire lors des dernières élections locales.

3.2. Les secteurs socio économiques

3.2.1. Agriculture

3.2.1.1. Caractéristiques

L'agriculture mobilise près de 80% de la population de la communauté rurale de Oréfondé. Elle est pratiquée dans le Walo, dans les zones du Diéry et de l'axe. On y note des spécificités selon les zones. Ainsi, les différents types d'agriculture pratiqués et cultures sont :

- l'agriculture pluviale

Elle pratiquée dans toute la zone du Diéry, mais aussi dans une partie de la zone de l'axe. Les principales spéculations sont le mil, la pastèque, le maïs et le sorgho.

Toutefois, on y trouve d'autres cultures telles que le gombo, l'oseille et le niébé.

- l'agriculture de décrue

Elle est certes pratiquée sur les terres du Walo, mais elle mobilise toute la population de la CR. En effet, les habitants du Diéry comme celles de l'axe routier possèdent des terres au niveau du Walo. Certains s'y installent même durant les périodes de cultures intenses ou pour les récoltes.

Les principales spéculations sont le sorgho, le maïs, la patate, la pastèque, l'oseille, la tomate et la courge.

- l'agriculture irriguée

Elle est aussi pratiquée dans le Walo. La principale spéculations est le riz. Dans une moindre mesure on note l'oignon, le sorgho, le maïs et certains produits maraîchers. L'aménagement de périmètres irrigués villageois (PIV) exploités par des OP a permis de booster la production de riz, en s'appuyant sur des techniques de cultures modernisées et moins laborieuses. La situation des PIV en 2008 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau : Situation des PIV exploitées en 2009

Nom OP/PIV	Superficie aménagée (en Ha)	Rendement moyen (en T/ha)	Production (en Tonnes)
<i>GIE Diorbivol</i>	26,9	5 ,17	139,073
<i>SV Diowguel I</i>	44,5	5 ,17	230,065
<i>SV Thiasky</i>	26	5 ,17	134,42

Source : SAED, 2009

La production totale dans les PIV dépasse les 500 T. Toutefois il est à noter que certains PIV ne sont plus exploités par leurs bénéficiaires.

- le maraîchage

Les populations bénéficient de plus en plus d'appuis de partenaires en vue de promouvoir les cultures maraîchères dans la CR. C'est ainsi qu'on note l'implantation de périmètres maraîchers dans plusieurs villages (Oréfondé, Asndé Balla, Dabia, Dialegnol). Le maraîchage qui a tendance à être dévolue aux femmes constitue l'activité principale de plusieurs GIE et GPF.

Le diagnostic de ce secteur a fait montre de beaucoup de carences dans plusieurs niveaux en dépit de certains atouts non négligeables.

3 2.1.2. Les potentialités

On peut citer entre autres :

- existence de terres cultivables ;
- fertilité des sols (Walo) ;
- disponibilité d'eau douce en permanence dans le Walo ;
- possibilités de double culture en hivernage;
- possibilités de diversification des cultures (riziculture, maraîchage, arboriculture) ;
- présence de programmes/projets d'appui.

3.2.1.3. Les contraintes

On les répertorie selon les types de cultures

Au niveau des cultures pluviales

- agriculture encore de type traditionnel ;
- divagation des animaux ;
- manque de matériel agricole ;
- manque d'intrants ;
- faible appui de l'Etat ;
- pluviométrie parfois déficitaire ;
- attaques d'insectes parasites, d'oiseaux granivores, etc. ;
- absence de magasin de stockage et de vente de produits et de matériels agricoles ;
- absence d'unité de transformation et de conservation des produits agricoles ;
- problèmes d'écoulement de la production (infrastructures routières, mauvaises campagnes commerciales)

Au niveau des cultures de décrue

- faible crue du fleuve ;
- attaques d'insectes, d'oiseaux et de parasites ;
- manque de matériels agricoles et d'intrants ;
- durée courte et non régularité des décrues du fleuve ;
- divagation des animaux ;

- enclavement de la zone de cultures ;
- absence de techniques de conservation et de transformation des produits ;
- problèmes d'écoulement de la production ;
- faible appui de l'Etat ;
- manque d'eau potable

Au niveau des cultures irriguées

- faible capacité des motos pompes;
- Superficies emblavées très faibles par rapport à la population ;
- mode d'irrigation inadéquat ;
- matériels agricoles et intrants assez chers ;
- Faible maîtrise des techniques modernes de culture du riz ;
- absence de décortiqueuses ;
- attaques d'oiseaux
- absence de centrale d'achat

Au niveau des cultures maraîchères

- absence de clôture au niveau des périmètres
- déficit en eau
- non maîtrise des techniques de culture
- attaques d'insectes
- déficit de formation
- difficultés d'écoulement des produits
- manque de matériel horticole

3.2.1.4. Les partenaires

L'insuffisance de l'appui et de l'encadrement a été déplorée tout au long du processus de diagnostic et ce, dans tous les domaines, l'agriculture en particulier. Les partenaires se font de plus en plus rares et ceux qui sont encore actifs ne parviennent pas à couvrir toute la CR. On peut énumérer :

- le PRODAM qui apporte son appui dans le maraîchage au niveau du village de Oréfondé, avec l'implantation d'un périmètre maraîcher doté d'un système de goutte à goutte;
- la SAED qui intervient dans l'aménagement de périmètres irrigués pour la riziculture dans le Walo.
Les OP bénéficiaires de ces PIV reçoivent également des dotations en semences, en produits phytosanitaires et des motos pompes ;
- la Coopération italienne ou ZARESE qui a aussi implanté des périmètres maraîchers dans les villages de Oréfondé et Dialégnol.

3.2.2. Elevage

3.2.2.1. Caractéristiques

L'élevage est l'activité la plus répandue au niveau de la communauté rurale. Si dans le Walo et une partie de la zone de l'axe, l'élevage y est pratiqué à des proportions moindres, le Diéry constitue une zone à forte activité pastorale.

Trois principaux types d'élevage sont pratiqués dans la CR. Il s'agit de :

- l'élevage de case

C'est le type le plus répandu dans la communauté rurale. Les animaux divaguent librement tout autour du village, s'ils ne sont pas au piquet. L'alimentation est principalement

composée de résidus de repas, de récolte, de son, et parfois d'aliments composés. Ce type d'élevage est le plus souvent réservé aux veaux, vaches laitières, aux petits ruminants et à la volaille ;

- l'élevage semi extensif

Le bétail est conduit chaque jour hors du village et des périmètres agricoles pour ne revenir que le soir. Cette tâche est le plus souvent confiée à des bergers, surtout chez les toucouleurs plus sédentaires ;

- l'élevage transhumant

C'est le grand mouvement du cheptel vers le Ferlo, les autres régions et le Mali. Cette transhumance dure toute la saison sèche. Le retour du cheptel dans la CR a pour conséquences :

- la promiscuité qui favorise la prolifération des maladies ;
- le surpâturage qui entraîne une rapide dégradation des ressources fourragères ;
- la dégradation des champs mal clôturés ou non clôturés ;
- l'assèchement rapide des marigots et mares, mais aussi une trop forte concentration aux abords des forages et puits fonctionnels, notamment dans le Diéry.

La présence d'un infirmier vétérinaire dans la CR a permis d'enregistrer le cheptel ayant bénéficié des soins vétérinaires, soit par la vaccination, soit par le traitement de certaines maladies ou les deux à la fois. Selon les informations recueillies au niveau du service vétérinaire, la situation de l'élevage au niveau de la CR est la suivante (V° tableau) :

Tableau : *Situation des effectifs traités par le service vétérinaire entre 2007 et 2009*

Espèces	Bovins	Equins	Petits ruminants
Années			
2007-2008	9773	250	8348
2008-2009	9806	280	8317

Source : infirmier vétérinaire CR Oréfondé, 2009

Les maladies les plus fréquentes sont identifiées selon les espèces :

- chez les bovins : la pasteurellose, le botulisme, le charbon et la fièvre aphteuse
- chez les petits ruminants : la peste des petits ruminants, le botulisme, etc.
- chez les équins : le botulisme et la peste équine.

Ces maladies sont de plus en plus neutralisées, grâce à l'efficacité des soins du vétérinaire qui sont pratiquement accessibles à toutes les bourses.

En effet, les vaccinations contre la plus plupart des maladies citées coûtent 100 francs par tête et au delà de 100 sujets, l'éleveur ne (devra) débourse(r) que 75 francs/tête.

A cela il faut ajouter la prise de conscience des éleveurs quant à l'utilité du vétérinaire dans la prévention des maladies animales et le traitement des sujets à temps.

3.2.2.2. Les potentialités

Entre autres potentialités du sous secteur de l'élevage, on peut noter :

- l'existence d'un service vétérinaire de proximité ;
- l'existence de pâturage ;
- la disponibilité d'un infirmier vétérinaire ;
- la gratuité de l'insémination artificielle ;
- l'existence de forages et de mares ;
- l'existence de parcs à vaccination ;
- la présence de programmes/projets d'appui

3.2.2.3. *Les contraintes*

Les contraintes identifiées dans le sous secteur des de l'élevage sont :

- manque de pâturage sur une longue période/ épuisement rapide des réserves en pâturage (6 mois) ;
- faible soutien de l'Etat dans l'approvisionnement des produits du bétail ;
- absence de magasin de stockage et de vente d'aliments de bétail ;
- absence d'unité de transformation et de conservation des produits de l'élevage ;
- élevage encore de type traditionnel ;
- manque de points d'eau (reformuler car on peut à la limite parler d'une insuffisance) ;
- insécurité du bétail ;
- inexistence de pharmacie vétérinaire ;
- fréquence des maladies animales ;
- absence d'abattoirs ;
- mauvaise délimitation des parcours de pâturage ;
- insuffisance des abreuvoirs et des points d'eau ;
- absence de parcs à vaccination dans certains gros villages (Oréfondé)
- non fonctionnalité du poste vétérinaire ;
- inadéquation de la période d'insémination artificielle

3.2.2.4. *Les partenaires*

Le partenaire privilégié du sous secteur de l'élevage est l'Etat à travers les prestations fournies par le Service vétérinaire. En plus d'assurer l'essentiel des soins vétérinaires du cheptel de la collectivité, ce Service contribue considérablement à la réduction des vols de bétail. En effet, grâce à sa mobilité et son étroite collaboration avec les éleveurs, l'infirmier est en mesure de localiser et de reconnaître la majeure partie des nombreux troupeaux en pâturage.

On note également l'appui de la coopération italienne avec d'une part, la mise en place d'une unité de commercialisation de lait caillé à Asndé Balla qui sera bientôt effective et d'autre part, (avec) l'installation de 4 parcs à vaccination à Diowguel, Ndiakiry, Thiangel, Loumbal Balladji.

Notons également l'existence de deux autres parcs à vaccination dans le Diéry à Loumbi et dans le hameau de Ngouloum financées par l'Etat.

Le PRODAM appuie la CR dans la mise sur pied d'une unité pastorale dans le Diéry, l'implantation d'une unité de commercialisation de lait caillé dans le village de Oréfondé et la réparation du forage de Loumbi, facilitant ainsi l'abreuvement du bétail dans ce village où le cheptel est assez nombreux.

3.2.3. *La pêche*

3.2.3.1. *Les caractéristiques*

La pêche n'occupe plus sa place d'antan dans l'économie locale. Jadis pratiquée au niveau du fleuve Sénégal et du marigot Dialagne, cette activité occupe de moins en moins les pêcheurs qui pour la plupart se sont reconvertis en agriculteurs ou ont émigré. Les prises sont de plus en plus faibles et sont loin de couvrir la demande qui ne cesse de croître.

Les rares et maigres débarquements sont composés des espèces suivantes : carpe, silure, tilapia, guithie, guélo, thiafdi, fadduru, rimbeere.

Les espèces disparues ou devenues rares sont : bala, gaddial, guelo, balleejo, mbersu, faduru et enu.

3.2.3.2. Les potentialités

Les potentialités identifiées dans le sous secteur de la pêche sont :

- l'existence de cours d'eaux propices à la pêche ;
- l'existence d'une expertise locale.

3.2.3.3. Les contraintes

Le sous secteur est confronté à beaucoup de difficultés dont :

- absence de partenaires ;
- disparition de plusieurs espèces de poissons ;
- faiblesse des débarquements ;
- existence de plusieurs grillages à faible maille au niveau des barrages ;
- non application de réglementation relative à la pêche
- vétusté du matériel de pêche
- absence d'unités de transformation et de conservation des produits halieutiques

3.2.3.4. Les partenaires

La pêche dans la CR de Oréfondé n'est appuyée par aucun partenaire malgré les demandes insistantes des populations, notamment celles du village de Diorbivol pêcheurs. Pourtant le potentiel est énorme dans la zone et le secteur pourrait prendre un nouvel envol avec la revitalisation et /ou l'installation de bassins de rétention pour la vulgarisation de la pisciculture.

3.2.4. Transport

3.2.4.1. Les caractéristiques

La CR est traversée par la route nationale n° 2 sur 9 km, de Oréfondé à Ouro Mollo. C'est (d'ailleurs) cette route qui singularise cette zone où l'essentiel des villages se situent de part et d'autre de l'axe routier.

Par ailleurs, deux principales pistes latéritiques relient le chef lieu de la CR (Oréfondé) aux autres zones. Il s'agit des pistes Oréfondé -Loumbi Sanarabé longue de 50km et Oréfondé – Diowguel, longue de 5 km. Ces deux voies latéritiques ne sont en réalité praticables que pendant la saison sèche. En effet, les populations éprouvent d'énormes difficultés pour se déplacer pendant l'hivernage sur ces routes du fait des flaques d'eau et du caractère glissant du sol. La construction d'un mini pont en 2007 sur la piste menant vers Diowguel n'a pas réussi à désenclaver cette zone, du fait de la faible hauteur de l'infrastructure qui ne parvient pas à maintenir ce tronçon hors de l'eau durant une certaine période de l'hivernage.

On note aussi des pistes secondaires inter villageois (mais) qui n'ont fait l'objet d'aucun aménagement.

Concernant les moyens de locomotion, le recours aux véhicules automobiles est plus noté le long de l'axe et dans une moindre mesure, sur les pistes principales. Le reste du trafic est assuré par les charrettes.

Le transport fluvial est pratiqué en toutes saisons sur le fleuve avec les pirogues. De même, le marigot Dialagne est emprunté durant les fortes crues, soit pour rallier certains villages du Walo, soit pour faire face à l'impraticabilité de la piste qui est parfois complètement immergée à certains endroits.

3.2.4.2. Les potentialités

En termes de potentialités, on peut retenir :

- l'existence d'une route principale ;
- l'existence de pistes latéritiques reliant les trois zones de la CR ;
- la disponibilité de voitures pour aller à Matam ou à Dakar.

3.2.4.3. Les contraintes

Les principales contraintes sont :

- o enclavement de certains villages du Walo et du Diéry en hivernage;
- o coût élevé du prix du transport ;
- o mauvais état de la route et des pistes ;
- o absence de panneaux de signalisation au niveau de certains villages

3.2.4.4. Les partenaires

Le partenariat dans ce domaine passe à travers l'amélioration des infrastructures routières par le PRODAM qui a financé la construction en 2007 de la piste menant vers Diowguel.

3.2.5. Commerce et services

3.2.5.1. Les caractéristiques

Les boutiques

Le village de Oréfondé concentre l'essentiel des activités commerciales de la CR. Son statut de chef lieu de CR et sa position géographique (situé sur l'axe routier) lui confèrent ce privilège. Ainsi, on y dénombre près de 50 boutiques dont la plupart sont gérées par des immigrés originaires du centre du pays (Louga, Diourbel). Ces boutiques assurent l'essentiel du commerce local avec la vente notamment des denrées de première nécessité. On enregistre également des boutiques dans les autres villages, mais en nombre limité (entre 1 à 3 boutiques par village) et une offre limitée en produits du fait surtout de l'absence d'électricité.

A coté des boutiques, on (dé)note quelques propriétaires de « tables » qui se contentent de la vente de produits de première nécessité.

On note également la présence de deux quincailleries dans le village de Oréfondé.

Les marchés

Le marché hebdomadaire du village de Oréfondé constitue un élément clef dans sa centralité commerciale. Ce marché qui se tient le lundi est un lieu privilégié de rencontres et d'échanges commerciaux entre tous les villages de la CR et au-delà. Les commerçants comme les particuliers qui y convergent proposent une large gamme de produits aux consommateurs.

La vente du bétail constitue une des principales attractions du marché. Les petits ruminants sont les plus prisés. Les prix proposés varient selon les saisons qui déterminent la disponibilité de l'alimentation du cheptel. Ces animaux sont parfois bradés en haute saison sèche où la nourriture se fait de plus en plus rare. Les prix peuvent aussi connaître une hausse plus ou moins sensible à l'approche des fêtes.

En dehors du « Louma », la plupart des villages disposent de petits marchés quotidiens dont l'offre est essentiellement constituée de denrées de première nécessité et de condiments. Les femmes s'y rendent en général pour les provisions quotidiennes.

Les restaurants

Les seuls lieux de restauration fonctionnels dans la CR sont les *Dibiteries* (3) et *Tangana* (2). Ces établissements ouverts à Oréfondé au niveau de la petite gare routière ne font l'objet d'aucun contrôle tenant au respect des normes sanitaires.

- *Les services*

L'essor des TIC avec la vulgarisation du téléphone portable et les recharges de crédit téléphonique accessibles à toutes les bourses ont occasionné un manque à gagner considérable du côté des télécentres qui entretenaient jadis un commerce très lucratif. Aujourd'hui ils ont tous fermé et certains propriétaires se sont reconvertis en boutiquiers. Le marché des télécommunications se limite aujourd'hui à la simple vente de crédits téléphoniques qui est assuré aussi bien par les boutiquiers que les particuliers.

Des services d'allégement des travaux des femmes sont localisés dans tous les gros villages de la CR (Oréfondé, Asndé Balla, Loumbal Balladji, Diowguel, Diorbivol Pêcheurs.). Il s'agit de moulins et de décortiqueuses. Ces machines tombent hélas souvent en panne, faute d'entretien ou alors du fait de leur vétusté.

La présence d'une pharmacie épargne les populations des déplacements vers les autres localités pour s'approvisionner en médicaments non disponibles au niveau du Poste de santé.

On note aussi dans la CR la présence de 2 salons de coiffure pour hommes et 1 pour femmes. Ils font de bonnes affaires à l'approche des cérémonies religieuses.

3.2.5.2. Les potentialités

En termes de potentialités on note :

- l'existence d'un marché hebdomadaire et des marchés quotidiens dans les gros villages ;
- une facilité pour les commerçants de s'approvisionner en denrées ;
- une offre abondante et diversifiée.

3.2.5.3. Les contraintes

Les principales contraintes sont :

- absence de boutiques dans certains hameaux reculés ;
- absence de contrôle sanitaire au niveau des restaurants ;
- absence de régulation et de contrôle des prix ;
- absence de constructions adéquates dans la plupart des marchés ;
- inefficacité du système de perception des taxes.

3.2.5.4. Les partenaires

Ce secteur ne bénéficie pas d'un appui conséquent de partenaires, hormis la dotation en moulins provenant de la Zarèse.

3.2.6. Artisanat

La CR regorge de corps de métiers concentrés dans les gros villages. On y trouve des menuisiers, des maçons, des menuisiers ébénistes, des tailleurs, des boulangers, des cordonniers, des teinturiers, des frigoristes, des mécaniciens, etc. Ces ouvriers sont surtout localisés dans le village de Oréfondé. L'existence d'un tel potentiel constitue un atout considérable pour la CR.

Cependant, les artisans sont laissés à eux-mêmes ; ils font faces à certaines difficultés parmi lesquelles :

- le manque de partenaires ;

- l'absence d'un plan de renforcement de capacités ;
- la difficulté à avoir accès aux crédits ;
- le manque de locaux et d'équipements adéquats ;
- la non affiliation des artisans dans une structure faîtière.

3.2.7. Systèmes financiers

La Poste de Oréfondé est la seule structure financière régulière de la localité. Elle assure la majeure partie des transactions financières de cette population fortement tournée vers l'émigration. Les services financiers proposés sont le mandat express, le western union, le mandat fax et le call money. Il faut noter que l'essentiel des transactions est constitué de retraits d'argent. Cette situation met souvent la Poste devant des problèmes de liquidités, malgré une mise en caisse journalière de 2 à 3 millions. A cause de cela, des mandats envoyés à Oréfondé sont en général transférés vers d'autres caisses plus liquides, notamment à Agnam ou Galoya.

La Poste propose aussi aux populations d'autres services tels que l'envoi de courrier et la vente de timbres. Ces services sont toutefois de plus en plus délaissés au profit du téléphone plus rapide et plus accessible. Parallèlement, certains GPF opèrent aussi dans ce secteur à travers des fonds revolving qui permettent aux membres de bénéficier de prêts remboursables à court terme, moyennant des intérêts relativement bas.

Bien que bénéficiant de ces services de proximité les populations font souvent face à certaines difficultés, principalement :

- l'impossibilité de retirer les mandats d'un certain montant à certaines périodes (fin du mois et approche des fêtes) ;
- les lenteurs des services au niveau de la Poste.

3.2.8. Foresterie, gestion des ressources naturelles et environnement

3.2.8.1. Caractéristiques

La CR n'a pas de forêts classées. Sa forêt est de plus en plus menacée par le surpâturage surtout au niveau du Diéry et des coupes abusives pour le bois de chauffe.

Le réseau hydrographique est composé de mares temporaires, du marigot Dialagne et du fleuve Sénégal.

- La faune

Elle est quasi inexistante du fait de la déforestation. Les rares espèces encore présentes sont les chacals, les rongeurs, les reptiles et les oiseaux. La chasse tend de plus en plus à disparaître avec la mise en place des comités de vigilance chargés d'assurer la protection des espèces encore présentes et de la végétation.

- La flore

Les peuplements les plus représentatifs sont :

- l'acacia Nilotica, les acacia seyal, les balanites dans le Walo ;
- les acacia Radiana, les acacia seyal, les balanites dans la zone de l'axe ;
- les combrétacées, les dialbergla mélanexylon (dialabane), les aciaca Sénégal et les Balanites dans le Diéry.

- L'exploitation forestière

Bien que disposant d'une forêt pas très riche en ressources naturelles, certains produits y sont directement tirés à des fins plus ou moins divers. Il s'agit des produits de cueillette essentiellement composés de jujubes et de soump.

Le bois est aussi utilisé pour la cuisson et pour la sculpture (pilons, manches de daba).

La paille est également utilisée pour la nourriture du bétail et dans les constructions.

- Gestion des ressources naturelles

Face à la lancinante question de la sauvegarde de l'environnement, la CR a pris un certain nombre d'initiatives pour limiter au maximum la dégradation de l'environnement. Ces initiatives consistent à / au :

- la mise en place de bois de village ;
- l'organisation de campagnes de reboisement ;
- la mise en place de haies vives ;
- la mise en place de comités de vigilance ;
- développement de pépinières pour assurer la régénération du couvert végétal.

3.2.8.2. Les contraintes

Les principales contraintes sont :

- une forte pression foncière ;
- une exploitation souvent abusive du bois ;
- une faible implication des populations dans les actions de reboisement ;
- un manque d'organisation des comités de vigilance ;
- un manque de moyens des comités de lutte.

3.2.8.3. Les partenaires

. En dehors de l'Etat par le biais du Service des eaux et forêts, la CR bénéficie de l'appui de la Zarèse dans la mise en place des haies vives pour la clôture des champs. Ce projet consiste d'abord à mettre en place une pépinière locale et à procéder ensuite au repiquage tout autour des champs.

De même, la Zarèse appuie la CR dans l'aménagement de bois de village à Oréfondé et Asndé Balla. Elle a aussi permis d'équiper les comités de lutte contre les feux de brousse

3.2.9. Tourisme

La CR n'est pas dotée en sites touristiques, malgré un potentiel assez riche en événements historiques. L'un des événements les plus marquants est le séjour deux ans d'El Hadji Omar dans la localité, avant le début de sa grande conquête. Il est important de souligner qu'un mausolée est en construction sur le site qui abritait sa chambre. Ces travaux initiés depuis 2003 par ses descendants tardent à être finalisés.

Ce site pourra certainement contribuer à attirer disciples et touristes dans la localité.

3.2.10. Energie

3.2.10.1. Les caractéristiques

Diverses sources d'énergie sont utilisées au niveau de la CR de Oréfondé pour l'éclairage et la cuisson.

- Pour ce qui concerne l'éclairage

Le village de Oréfondé est la seule localité de le CR connectée au réseau électrique. Dans ce village, l'essentiel des ménages sont branchés au réseau, contrairement aux autres villages qui utilisent les moyens d'éclairage traditionnels tels que les lampes à pétrole, les torches et les bougies.

Certains ménages au niveau de ces villages recourent de plus en plus aux panneaux solaires qui deviennent de plus en plus accessibles, du fait de la proximité de la Mauritanie et une légère baisse des prix. Le recours à ce type d'éclairage est surtout noté dans le village de Loubal Balladji qui est le deuxième gros village la CR.

- Pour ce qui concerne la préparation des repas

Le bois de chauffe est de loin la source d'énergie la plus utilisée pour la cuisson. La recherche quotidienne du bois est toujours de mise dans certains ménages. Cette activité devient de plus en plus pénible pour les ménages du fait de la déforestation progressive de la communauté rurale. Il résulte de cette situation une nécessité de contrôler l'utilisation du bois de chauffe. La forêt devient de plus en plus clairsemée, imputable en partie aux coupes de bois destinés à la vente.

Le gaz butane est la deuxième source d'énergie pour la cuisson. La disponibilité de bonbonnes de recharges au niveau des boutiques et les gains de temps pour la cuisson motivent la plupart des ménages. Toutefois, la hausse des prix de ce produit est fortement décriée par les populations.

Le charbon de bois n'est pas beaucoup utilisé du fait du prix assez élevé par rapport au bois de chauffe. Il est le plus souvent utilisé pour le thé et les encensoirs.

3.2.10.2. Les contraintes

Les principales contraintes sont :

- la rareté du bois de chauffe ;
- le prix trop élevé des bonbonnes de gaz ;
- le défaut d'éclairage public à Oréfondé ;
- l'absence de partenaires.

3.2.11. Industrie et mines

A l'image de la majeure partie des localités du Fouta, aucune industrie n'est implantée dans la communauté rurale. Cette situation a pour conséquence d'exacerber le chômage, contraignant les jeunes à aller vers des zones plus actives.

En ce qui concerne les mines, on note la présence de quelques carrières de sable pour la construction et pour la poterie. L'exploitation de ces mines n'est soumise à aucune réglementation. Elle constitue parfois une menace pour les populations et les animaux à cause des trous creusés en saison sèche sur les lits des mares et marigots.

3.3. Diagnostic institutionnel du Conseil rural

3.3.1. Composition du Conseil rural

Le Conseil rural (CR) de Oréfondé a été installé à l'issue des élections locales du 22 mars 2009. Il est composé de 46 conseillers dont 19% de femmes, d'un président, de deux vices présidents.

Ce conseil présente quelques particularités :

- près de 91% de ses membres sont à leur premier mandat ;
- le niveau d'éducation y est assez faible avec seulement 10 membres, soit près de 20%, ayant atteint ou dépassé le niveau du brevet; 7 membres soit près de 14% alphabétisés en LN. On note en revanche 5 membres dont le président qui sont des instituteurs.

- Les membres du conseil proviennent pour la plus part des partis de l'opposition qui ont remporté le scrutin législatif.

3.3.2. Fonctionnement du Conseil rural

Pour assurer son fonctionnement, le Conseil rural est réparti en 16 commissions comprenant chacune 3 membres. Ces commissions sont :

- Commission domaniale,
- Commission environnement,
- Commission santé,
- Commission jeunesse et sport,
- Commission éducation,
- Commission aménagement du territoire,
- Commission agriculture,
- Commission élevage,
- Commission genre,
- Commission fourrière,
- Commission des marchés,
- Commission finance,
- Commission communication,
- Commission planification,
- Commission urbanisme et habitat
- Commission culture

Le fonctionnement de ces commissions, dont la plupart n'existe que de nom, est marqué par une certaine léthargie. Les causes principales sont énumérées plus haut (manque d'expérience, analphabétisme, non maîtrise des contours de la mission d'élu local, etc.).

Le recouvrement de la taxe rurale, qui constitue l'une des principales sources de revenus du Conseil rural.

3.3.3. Budget du Conseil rural

Le budget de la CR pour l'exercice 2008 se présente comme suit :

RECETTES	Comptes	Nomenclatures	Votées	Approuvées	
	Section d'investissement				
	123	Résultat d'investissement reporté	790.000	790.000	
	1051	Fonds de concours	-	-	
	1059	Autres Fonds de concours	47.600.000	47.600.000	
	115	Excédents de fonctionnement capitalisés	2.685.245	2.685.245	
	Total section d'investissement		51.075.245	51.075.245	
Section de fonctionnement					
	121	résultat de fonctionnement reporté	1.797.245	1.797.245	
	70	Produits de l'exploitation	3.300.000	3.300.000	
	71	Produits domaniaux	1.600.000	1.600.000	
	72	Impôts locaux	11.000.000	11.000.000	
	73	Taxes rurales fiscales	1.100.000	1.100.000	
	74	Produits divers	3.100.000	3.100.000	
	Total section de fonctionnement		30.897.245	30.897.245	
TOTAL GENERAL DES RECETTES			81.972.490	81.972.490	
DEPENSES	Section de fonctionnement				
	110	Dettes, redevances, assurance	-	-	
	210	Contingents et participations	1.000.000	1.000.000	
	313	Cabinet du PCR	10.712.000	10.712.000	
	321	Secrétariat et bureau	600.000	600.000	
	331	Recettes rurales	800.000	800.000	
	341	Perception	750.000	750.000	
	351	Abattoirs, hall et marchés	1.500.000	1.500.000	
	361	Propriétés communautaires	-	-	
	371	Protection des populations	550.000	550.000	
	381	Voiries, squares et jardins	700.000	700.000	
	391	Nettoisement	-	-	
	411	Service des eaux	250.000	250.000	
	421	Eclairage public	300.000	300.000	
	451	Santé, hygiène et actions sociales	2.000.000	2.000.000	
	508	Fêtes et cérémonies publiques	1.000.000	1.000.000	
	509	Dépenses diverses	2.600.000	2.600.000	
	600	Prélèvements pour dépenses d'investissement	2.685.245	2.685.245	
		Total dépenses de fonctionnement		30.897.245	30.897.245
	Section d'investissement				
		702	Voirie	23.600.000	23.600.000
		704	Infrastructures de production	10.000.000	10.000.000
		705	Santé, hygiène et actions sociales	5.000.000	5.000.000

706	Education, jeunesse, culture et sport	10.000.000	10.000.000
709	Action de développement rural	475.245	475.245
711	Acquisition de gros matériels	-	-
721	Etudes générales	2.000.000	2.000.000
731	Opérations financières	-	-
Total dépenses d'investissement		51.075.245	51.075.245
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		81.972.490	81.972.490

IV. Partenariat

4.1. Coopération décentralisée et co-développement

La communauté rurale bénéficie de quelques projets de la coopération décentralisée. Le partenaire le plus en vu est la coopération italienne avec la Zarèse qui a financé plusieurs projets dans l'agriculture, l'élevage, la GRN, et les services sociaux de base

De même le secteur de l'hydraulique a eu à bénéficier de financement pour les forages de la zone Walo avec l'Union Européenne.

Il faut noter que cette coopération décentralisée pourrait être plus fructueuse si le conseil s'investissait d'avantage dans la quête de coopérants via ses émigrés.

4.2. Structures d'appui au développement

La communauté rurale est assistée sur plusieurs domaines par des structures d'appui étatiques et non étatiques. Leurs actions caractéristiques sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau : présentation des structures d'appui intervenant dans la CR

PARTENAIRES	DOMAINE D'INTERVENTION	STRATEGIE D'INTERVENTION	ZONES CIBLEES	FORCES	FAIBLESSES
ARD	Décentralisation et développement local	Accompagnement, appui, suivi, financement, facilitation, conseil	Etendue de la CR	implication du CR et autres acteurs locaux,	Lenteur des procédures,
CADL	Développement local	Appui- conseil et encadrement	Etendue de la CR	proximité, connaissance des différents acteurs locaux, disponibilité	manque de moyens,
PRODAM	agriculture, élevage, pêche, renforcement de capacités, AGR alphabétisation	encadrement, formation, subvention, financement de projets	Etendue de la CR	Implication des acteurs, Diversité des activités, ligne de crédits à la CNCAS	Non couverture de l'ensemble de la CR
ZARESE	infrastructures, AGR, renforcement de capacité, GRN	Financement, accompagnement, formation, subvention	Etendue de la CR	Implication des bénéficiaires	lenteur des procédures,
SAED	AHA, renforcement de capacité	Appui, conseil, encadrement, distribution d'intrants	Walo	garantie à la CNCAS	Insuffisance des PIV Appui insuffisant Manque d'entretien des canalisations
WHEPSA	Santé communautaire et santé de la reproduction	Information, éducation et communication	Etendue de la CR	Bonne représentation au niveau de la base, bonne implication des cibles	Lenteur dans la mise en œuvre des projets
COUNTER PART	Lutte contre la malnutrition des enfants de 0 à 5ans	Pesées des enfants Distribution d'aliments fortifiés Dons de vivres aux cantines et daaras	Axe : Oréfondé et Dabia Diéry : Loumbal et Loumbi	Gratuité des services offerts Accessibilité des services	Faible couverture de la CR
TOSTAN	Promotion de l'éducation alphabétisation et sensibilisation sur les	financement, sensibilisation, information	Etendue de la CR	implication et utilisation des personnes ressources locales	non ouverture des classes d'alphabétisation

	pratiques néfastes (femmes et enfants) appui programme talibé				
PIP	Développement intégré	Financement, appui technique sur l'alphabétisation	Etendue de la CR	Financement de centres d'alphabétisation	Manque de suivi Appui de plus en plus faible

V. Objectifs et axes prioritaires de développement

5.1. Les objectifs de développement de la CR

Sur la base des caractéristiques des secteurs, les objectifs de développement ont été définis de manière à pouvoir être portés par les acteurs locaux et tenant compte des possibilités offertes par le milieu. Ces objectifs sont :

- répondre à la demande sociale locale en renforçant les secteurs sociaux à travers des infrastructures et services sociaux de base et en développant les capacités de gestion des populations ;
- valoriser les potentialités locales pour soutenir le secteur de la production et asseoir les bases d'une autosuffisance alimentaire et un développement durable ;
- renforcer la dynamique de concertation entre les acteurs locaux favorable à l'émergence d'un cadre local où s'expriment les élus, les organisations de la société civile et les populations tout en renforçant la fonction de maîtrise d'ouvrage du conseil rural

5.2. Les axes prioritaires de développement

Les ateliers de planification zonale et la restitution communautaire ont permis à la population, au comité de pilotage et au CR de valider les différents axes prioritaires de développement. Ainsi, la priorisation de ces axes se justifie par les enjeux majeurs du développement de la communauté rurale. Sa mise en œuvre s'accomplira par la perspicacité des actions à mener avec les acteurs déjà identifier ou à chercher au niveau interne et externe. Les axes retenus sont :

- améliorer l'accès aux services sociaux de base (Santé, Education, Formation, Sport, Culture, Hydraulique) ;
- accroître la productivité du secteur primaire (Agriculture, Elevage, Pêche) dans le cadre de la gestion durable des Ressources Naturelles (Eaux, Forêts) ;
- améliorer le cadre de vie (Electricité, Communication, Voirie) ;
- promouvoir les Activités Génératrices de Revenus et les actions du genre.

5.2.1. Améliorer l'accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base constitue une sur priorité pour les populations de la CR. Cela se justifie par le souci d'avoir un environnement favorable à la promotion des activités économiques et à la valorisation des ressources humaines qui est le levier d'un développement harmonieux et d'une dynamique organisationnelle conséquente et efficace.

La mise en œuvre de cet axe passe par l'amélioration des conditions sanitaires avec l'augmentation des structures sanitaires (création d'un poste de santé sur l'axe et la construction et l'équipement de cases de santé). La création de maternité et l'augmentation du personnel soignant participent à l'amélioration de la santé maternelle et infantile.

La mise en place de ces structures va nécessiter un renforcement de capacité du personnel soignant et des comités de gestion.

La sensibilisation des populations sur une bonne gestion de leur environnement et sur l'hygiène alimentaire constituera non négligeable sur l'efficacité des mesures préventives. L'enclavement des zones du Diéry et Walo pose avec acuité la nécessité de disposer de moyens d'évacuation (ambulances) au niveau de la CR.

Tout cela devra être accompagné par un bon plan de renforcement des capacités des personnels sanitaires et des agents de santé communautaire. Le développement du secteur de la santé est une condition sine qua non pour le développement local.

L'éducation et la formation constituent également une priorité. L'augmentation du nombre des salles de classe, ainsi que du personnel enseignant est fortement souhaitée par les populations. Cela est nécessaire au bon fonctionnement des structures scolaires.

La dotation suffisante en matériels scolaires et la création de bibliothèques contribueront davantage à la motivation des acteurs de l'éducation.

La création de centres d'alphabétisation contribuera au renforcement des capacités des adultes. Ces centres constituent un bon support pour la vulgarisation des droits humains, des comportements souhaités en matière de santé, d'hygiène, de gestion des AGR, etc.

Promouvoir l'accès aux services sociaux renvoie à l'ensemble des couches et/ ou structures sociales en général et à la jeunesse en particulier. Cette frange de la population occupe une place très importante dans la vie de la communauté rurale. A travers leurs associations, les jeunes ont une forte capacité de mobilisation, notamment durant les grandes vacances. Principaux animateurs des activités sportives et culturelles, les jeunes sont également actifs dans les journées d'investissement humain.

Toutefois le déficit noté dans leur niveau de formation constitue un déficit majeur à relever. A ce titre, la formation en élaboration et gestion de projets à travers la mise en place de centre socioéducatif constitue une voie pour prendre en compte leurs préoccupations. La communauté rurale doit être dotée des infrastructures sportives (terrain de football réglementaire dans les villages et un stade communautaire) et culturelle (centre culturel) pour mieux promouvoir ces activités.

L'hydraulique occupe également une place importante dans les services sociaux de base. L'amélioration de l'accès à l'eau potable constitue une sérieuse préoccupation, du fait des difficultés liées à l'approvisionnement en l'eau dans certaines zones. C'est le cas dans le Diéry où la profondeur de la nappe peut atteindre plus de 60 m. La faible capacité des forages existants (faiblesse des châteaux d'eau ou fort taux de polarisation) à satisfaire la demande est une réalité accentuée par l'importance du cheptel ; d'où la nécessité de créer un forage pastoral à Ngouloum.

Ainsi, le renouvellement des équipements hydrauliques et l'extension du réseau participeront à réduire les difficultés d'approvisionnement en eau potable.

De même, le fonçage des puits et l'aménagement de bassins de rétention vont atténuer les problèmes d'accès à l'eau.

Grâce à des actions de renforcement des capacités, les comités de gestion des infrastructures hydrauliques seront plus efficaces dans l'accomplissement de leurs missions.

Visant également les élus locaux et les organisations communautaires de base (OCB), le renforcement des capacités va garantir la prise de conscience de la responsabilité de chacun dans le développement de la communauté rurale. Cela nécessite la formation à la base des OCB (administrative, financière, leadership). Bien formées, ces OCB peuvent apporter un appui non négligeable au CR dans le domaine du partenariat et du codéveloppement.

Les conseillers ruraux qui sont les premiers acteurs locaux, les garants de la mise en œuvre de l'ensemble des axes prioritaires, doivent être mieux outillés afin qu'ils puissent répondre aux préoccupations de la population.. La formation des Conseillers ruraux sur leurs missions, rôles et responsabilités dans le cadre de la décentralisation s'avère nécessaire. Un accent particulier doit être mis sur la meilleure connaissance des textes par rapport aux compétences transférées, sur la gestion domaniale et sur la recherche de partenaire dans le domaine de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, apporter une réponse adéquate aux attentes des populations passe par une meilleure administration de la CR. Cela suppose au préalable un renforcement de l'équipement du CR (ordinateurs, imprimante, photocopieuse, tableau padex, connexion internet, etc.).

5.2.2. Accroître la productivité du secteur primaire dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles

Le secteur primaire occupe 80% de la population active. Les activités se déroulent dans un cadre naturel propice à l'accroissement de la productivité, du fait de la fertilité des sols et du potentiel en eau assez fourni dans le Walo.

La faible pluviométrie entrave l'essor des activités agricoles dans le Diéry. Cela entraîne des périodes de crue assez courtes.

Les activités agricoles sont plus importantes au niveau de la culture irriguée, grâce notamment à l'ouverture du barrage de Manantali de juillet à octobre et à la dotation de motopompes à 4 cylindres pour l'approvisionnement en eau.

L'accroissement de la production ne peut être effectif que si les semences certifiées à cycle court, les matériels agricoles et les produits phytosanitaires sont disponibles et accessibles aux producteurs. On doit également aménager de nouveaux périmètres dans le cadre des périmètres irrigués villageois (PIV).

L'installation de clôtures (haies vives, grillage) dans les champs et les périmètres maraichers et l'application du POAS participent à la sécurisation des cultures et à la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'accompagnement des organisations de producteurs et le renforcement des capacités des maraichers constitue une exigence pour le développement du secteur de l'agriculture.

De même, la création d'unités de transformation et de conservation des produits agricoles contribuera à la commercialisation et à la réduction des pertes. Cela doit être accompagné par la régulation du commerce de certains produits comme le niébé, le maïs, le mil, la pastèque pour éviter l'anarchie dans l'écoulement des produits.

Notons que le problème de l'eau se pose également avec acuité dans le secteur de l'élevage. Il faudra penser à la création de mares pastorales et à l'augmentation des abreuvoirs autour des forages.

La modernisation de l'élevage se réalisera à travers son intensification et la vulgarisation des techniques d'insémination artificielle. Il faudra établir un calendrier de vaccination et d'insémination adéquat (août à décembre) en tenant compte des réalités du milieu.

Le problème de l'alimentation du bétail peut être résolu par la création d'un dépôt d'aliment de bétail et l'introduction de cultures fourragères.

Pour mieux asseoir la santé animale, la création d'un dépôt de pharmacie vétérinaire sous la supervision du docteur vétérinaire et la construction de parc de vaccination seront un appui non négligeable. D'où l'importance du renforcement en nombre et en capacités techniques du personnel vétérinaire. A ce titre, il est urgent de doter le chef de poste vétérinaire d'un logement et d'un bureau. En attendant de réaliser cela, il convient de renforcer davantage les capacités des auxiliaires et de renforcer les moyens de suivi/supervision du Docteur vétérinaire.

La création d'unités de transformation, de conservation du lait et d'aire d'abattage est fortement sollicitée par les acteurs, pour une meilleure exploitation et une commercialisation plus rentable des produits de l'élevage.

Quant à la pêche, elle constitue une activité très importante pour les habitants de la zone Walo. Grâce à l'existence du fleuve Sénégal, les populations de cette zone tirent des revenus importants des ressources halieutiques.

La nécessité de se conformer à la réglementation en matière de pêche, notamment le respect de la période de pause et l'utilisation de filets réglementaires a été fortement affirmée. La disparition de certaines espèces et la baisse de la production poussent les acteurs de ce secteur à développer la pisciculture avec l'appui des certaines ONG telle que PRODAM, ZARESE.

La redynamisation des organisations de pêcheurs et leur formation en techniques modernes contribueront positivement à la relance des activités. La dotation en matériels de pêche ainsi que la mise en place d'une unité de transformation et de conservation des produits halieutiques est nécessaire pour accroître la productivité.

La nécessité de mettre en place des mécanismes de lutte contre l'avancée du sable sur le fleuve est approuvée.

Il résulte de ce qui précède que l'accroissement de la productivité du secteur primaire ne peut être accompagné que par la gestion durable des ressources naturelles. Face à la dégradation continue de l'environnement et les problèmes écologiques qui en découlent, la gestion durable des ressources naturelles devient une priorité. La sensibilisation de la population sur les conséquences liées à la coupe abusive de bois et l'importance du reboisement constitue une voie pour une meilleure prise en charge des problèmes environnementaux par la communauté.

La création d'espaces verts (bois de village) et /ou de ceintures vertes (de Ouro Mollo à Oréfondé) contribue à la protection des ressources forestières. Il est également important de procéder régulièrement à l'entretien des pare-feux existents (Oréfondé--- Loumbi Sanarabé) et d'en créer d'autres (Ngouloum----Loumbal Balladji).

L'aménagement des mares et la maîtrise des eaux de ruissellement à travers la création de bassin de rétention, devront contribuer à l'amélioration de la fourniture en eau destinée au bétail.

5.2.3. Améliorer le cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie est un stimulant pour la population dans l'obtention d'un environnement agréable et une vie confortable. C'est dans ce cadre que l'électrification s'impose. La majorité des gros villages de la communauté rurale ne sont pas électrifiés.

L'extension du réseau électrique dans les villages de Oréfondé et Ouro Mollo est devenue une nécessité pressante. Les problèmes liés à l'absence d'énergie électrique freinent l'extension ou l'acquisition de la couverture radio et télévision dans la communauté rurale. L'installation d'émetteur radiotélévision et d'émetteur /récepteur TIGO et ADSL devrait renforcer le secteur de la communication. Cela permettrait à la collectivité de mieux échanger avec les partenaires, d'être en contact permanent avec les ressortissants (immigrés) et avec le monde extérieur.

En outre, des voies de communication en bon état sont indispensables pour le désenclavement effectif de la communauté rurale, particulièrement les zones du Diéry et du Walo. La création d'un pont sur le bras du fleuve Sénégal (Diowguel à Diorbivol Pêcheur) va faciliter la circulation correcte des biens et des personnes pendant toute l'année, notamment pendant l'hivernage.

L'entretien des pistes est au cœur des préoccupations du fait de l'importance des mouvements entre les différentes zones et/ ou villages de la communauté rurale. Mais le désenclavement réel de la zone Diéry et Walo passe par la réalisation de nouvelles pistes latéritiques et la construction d'ouvrage de franchissement au niveau des ravins. Avec les eaux de ruissellement et celles de crue, certains types d'ouvrages sont difficilement réalisables. Le mieux serait de réfléchir à des moyens de transport alternatifs tels les pirogues motorisées.

5.2.4. Promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR) et des actions sensibles au genre

Le développement des AGR est d'une grande importance pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations. Pour cela, il faudra assurer la formation des femmes, des jeunes, des personnes atteintes d'un handicap dans des métiers fiables et porteurs. IL faut également renforcer la capacité des organisations de producteurs.

La création d'un centre socioéducatif participera à la formation professionnelle des jeunes. Elle servira de cadre pour la valorisation du potentiel existant, surtout dans le secteur de l'artisanat où les femmes sont fortement représentées de par leur importance numérique et leur dynamisme. Elles s'activent dans la teinture, la couture, la poterie, etc. Les femmes sont très engagées dans l'entrepreneuriat rural. Elles sollicitent avec beaucoup d'insistance le renforcement de leurs capacités en élaboration et gestion de projet, en techniques de recherche de financement et en alphabétisation fonctionnelle.

Pour accroître leurs performances, le renforcement des capacités et l'allègement des travaux domestiques leur permettront de consacrer davantage de temps à la gestion de leurs activités économiques.

La plupart des Groupements de Promotion Féminine (GPF) font le petit commerce qui nécessite l'obtention de crédit auprès des institutions de microfinance. Les demandes de financement s'inscrivent le plus souvent dans le cadre de la création d'emploi et de la diversification des revenus.

La construction de marchés est vivement souhaitée par les commerçants et les GPF.

Nous avons noté avec beaucoup de satisfaction l'existence d'une association de personnes atteintes d'handicap. Une telle structure revêt une importance capitale pour la valorisation des ressources humaines. Seulement elle est plongée dans une léthargie qui fait que ses membres ne sont pas bien prises en compte dans la définition et la conduite des politiques locales. La redynamisation de cette association faciliterait le processus d'intégration socioéconomique de cette catégorie. Des formations dans les domaines de la teinture, de la couture et de la vannerie leur seraient d'un grand apport.

En résumé, l'ensemble des acteurs sollicitent un appui pour un meilleur accès au crédit, une assistance technique et un appui-conseil pour atteindre leurs objectifs.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE

Axes prioritaires	Secteurs	Actions prévues	Lieux	Echéance					Partenaires
				1	2	3	4	5	
1-Améliorer l'accès aux services sociaux de base	EDUCATION-FORMATION	Construction de salles de classe (35)	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendoudy, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou	5	6	9	9	6	APE, ZARESE, USE-PIP, TOSTAN, PRODAM, ANCTP, Counterpart, ONG « J'ai un Rêve », Etat, CR, Population, Immigrés, Autres partenaires
		Augmentation de personnel enseignant (28)	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendoudy, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou	10	9	4	2	2	
		Dotation de matériels didactiques	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendoudy, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou	X	X	X	X	X	
		Augmentation de maîtres arabes (10)	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendody, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji	3	3	2	2		
		Création de bibliothèques (11)	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou			2	5	4	
		Création de centre d'alphabétisation (17)	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendoudy, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou, Hodio,		3	4	5	5	

			Diabia, Ndiakir, Dialagnol							
		Construction d'école maternelle et ou case des tous petits (05)	Asndé Balla Ouro Mollo, Diorbivol Pêcheur, Diowguel Thiasky			2	2	1		
		Création d'un collège	Loumbal Balladji			1				
		Renouvellement des boîtes de pharmacie scolaire	Ouro Mollo, Asndé Balla, Oréfondé, Dendoudy, Thianguel Loumbi, Loumbal Balladji, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Férou	X	X	X	X	X		
SANTÉ et ACTION SOCIALE		Construction d'un poste de santé	Asndé Balla				1			PRODAM, Etat, CR, Population, Immigrés, Autres partenaires
		Construction de case de santé (06)	Ouro Mollo, Ndiakir, Hodio, Ngouloum, Thianguel, Dendoudy		1	2	2	1		
		Augmentation du personnel soignant (1ICP, 4sages femmes, 2 matrones)	Hodio, Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Loumbi Diorbivol Pêcheur	X	X	X	X	X		
		Acquisition de matériels sanitaires	Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Loumbi	X	X	X	X	X		
		Construction de maternité (04)	Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Diowguel		1	1	1	1		
		Acquisition d'ambulance (03)	Loumbal Balladji, Oréfondé, Diorbivol Pêcheur			1	1	1		
		Sensibilisation sur l'hygiène environnementale et alimentaire	Toute la Communauté Rurale	X	X	X				
		Renforcement de capacité des comités de santé	Loumbi Loumbal Balladji	X	x					
		Création de dépotoir d'ordures ménagères (04)	Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Diowguel	1	1	1	1			
		Formation d'une matrone	Asndé Balla	1						
		Recyclage de matrone	Diobivol Pêcheur	1						

JEUNESSE-SPORT-CULTURE	Création de centre socioéducatif (03)	Diowguel, Loumbal Balladji, Asndé Balla,			1	1	1	Etat, CR, Population, Immigrés, Autres partenaires	
	Construction d'un centre culturel	Oréfondé			1				
	Aménagement des terrains de football réglementaire	Dans chaque village	X	X	X	X	X		
	Création d'un stade communautaire	Oréfondé					1		
	Formation de jeune en élaboration et gestion de projet	Dans la communauté rurale		X	X				
	Investissement humain et aménagement de place publique	Dans chaque village	X	X	X	X	X		
	HYDRAULIQUE	Construction de château d'eau (06)	Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Loumbi, Diorbivol Pêcheur, Thisky	1	1	2	1	1	Etat, CR, ZARESE, PRODAM, UE, Population, Immigrés, Autres partenaires
		Construction de forage (02)	Diowguel, Félou				1	1	
		Construction d'un forage à usage pastorale	Ngouloum				1		
		Renouvellement équipements hydrauliques	Loumbal Balladji, Asndé Balla, Oréfondé, Loumbi		1	2	1		
		Extension du réseau hydraulique	Oréfondé, Asndé Balla, Ndiakir, Dabia, Hodio, Thiasky, Diobivol Pêcheur	X	X	X	X	X	
		Formation des comités de gestion des forages	Oréfondé, Asndé Balla, Ndiakir, Dabia, Hodio, Thiasky, Diobivol Pêcheur	X	X	X			
		Aménagement de la rivière Dialagne	Diamel à Diobivol					X	
Fouçage de puits (12)		Ndiakir, Dialagnol, Hodé, Badiya, Hodio, Ouro Mollo, Loumbi, Dendoudy, Thianguel, Diorbivol Station, Thiasky, Félou	2	2	3	3	2		
Création de		Loumbal Balladji---		1	1	1	1		

		basin de retention (04)	Loumbi ; Dendoudy ; Thianguel ; Ngouloum						
	DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE (OCB et Elus Locaux)	Formation en gestion à la base des OCB	Communauté rurale	X	X	X			ZARESE, USE-PIP, PRODAM, ANCTP, Counterpart, SAED, Whepsa, Etat , CR, Population, Autres partenaires
		Facilité l'accès au crédit (OCB, GPF)	Communauté rurale		X	X	X	X	
		Formation des conseillers ruraux sur leurs rôles et responsabilités dans la décentralisation	Communauté rurale	X	X	X			
		Renforcement des équipements du CR (ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, tableau padex, connexion internet)	CR	X		X		x	
		Sensibilisation de la population sur le recouvrement de la taxe rurale	Communauté rurale	X	X	X			
2- Accroître la productivité du secteur primaire dans le cadre de la gestion durable des Ressources Naturelle	AGRICULTURE	Ouverture du barrage de Manantali de juillet à octobre	Zone Walo	X	X	X	X	x	
		Dotation de matériels agricoles .. tracteurs	Communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Acquisition de motopompes à 4cylindres (05)	Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou		2	2	1		
		Installation de clôture autour des périmètres maraichers et des champs	Dans la communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Facilité l'accès aux semences certifiées à cycle court	Dans la communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Renforcer la capacité des producteurs des	Dans la communauté rurale	X	X	X			

		périmètres maraichers en technique de culture							
		Création d'unité de transformation et de conservation des produits agricoles	Oréfondé, Asndé Balla, Diowguel, Diorbivol		1	1	1	1	
		Dotation de matériels de culture maraichère	Zone Walo	X	X	X			
		Régularisation du commerce du Niébé, pastèque, mil, mais	Dans la communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Encadrer les organisations de producteurs	Dans la communauté rurale	X	X	X			
		Augmenter les aménagements des PIV	Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou			X	X	X	
		Création de digues de protection	Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Diowguel, Thiasky, Félou		X	X	X	X	
	ELEVAGE	Aménager des mares pastorales (07)	Oréfondé --- OuroMollo ; Thianguel---Loumbal Balladji ; Dendoudy--- Loumbi Sanarabé	1	1	2	2	1	ZARESE, CIRSV/ONG, Services techniques, PRODAM, SAED, Etat, CR, Population, Autres partenaires.
		Augmentation des abreuvoirs autour des forages (10)	Diorbivol Pêcheur, Oréfondé, Ouro Mollo, Thiasky		2	2	3	3	
		Création d'un abreuvoir à partir de Loumbal Balladji	Thianguel			1			
		Création d'un dépôt de pharmacie vétérinaire	Oréfondé				1		
		Construction d'un logement et bureau pour le chef de poste vétérinaire	Oréfondé				1		

		Calendrier d'insémination et de vaccination (Août à Décembre)	Dans la communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Création de banque d'aliment de bétail (06)	Oréfondé, Thianguel, Dendoudy, Loumbal Balladji, Asndé Balla		1	2	2	1	
		Former les éleveurs en technique de culture fourragère	Dans la communauté rurale	X	X	X			
		Création d'unité de transformation et de conservation du lait (04)	Oréfondé, Dendoudy, Loumbal Balladji, Asndé Balla		1	1	1	1	
		Elaboration du POAS	Communauté rurale	X	X				
		Création d'aire d'abattage	Oréfondé		1				
		Moderniser l'élevage	Dans la communauté rurale	X	X	X	X	X	
		Création de parc de vaccination (03)	Diorbivol Pêcheur, Oréfondé, Thiasky						
	PÊCHE	Organiser les pêcheurs	Communauté rurale	X	X				PRODAM, ZARESE, ST (SRTS), Etat, CR, Population, Autres partenaires
		Promouvoir la pisciculture	Dans la communauté rurale	X	X	X			
		Dotation de matériels de pêche	Diowguel, Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Thiasky, Félou			X	X	X	
		Création d'unité de transformation et de conservation des produits halieutique (03)	Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Thiasky			1	1	1	
		Formation de pêcheurs en technique moderne	Diorbivol Station, Diorbivol Pêcheur, Thiasky	X	X	X			
	FORET	Création d'espace vert (bois de village)	Dans chaque village	X	X	X	X	X	PRODAM,, Etat , CR, Population, ZARESE, USE-PIP, ST (Eaus
		Sensibilisation de la population	Dans la communauté rurale	X	X	X			

		sur l'impacte du déboisement abusif							et Forêts), FAFD, Autres partenaires
		Entretien des pare-feux	Oréfondé---Loumbi	X	X	X	X	X	
		Création de pare-feux	Ngouloum ----- Loumbal Balladji		X	X			
		Création de ceinture verte	Ouro Mollo--- Oréfondé		X	X	X	X	
		Equiper les comités de lutte contre les feux de brousse	Dans la communauté rurale		X	X	X		
3- Améliorer le cadre de vie	ELECTRICITE, COMMUNICATION, VOIRIE	Extension du réseau électrique	Oréfondé, Ouro Mollo		X	X			CR, Etat, Population, PRODAM, Immigrés, Autres partenaires
		Electrification	Loumbal Balladji, Hodio, Asndé Balla, Ndiakir, Diowguel, Diorbivol Pêcheur, Thiasky			X	X	X	
		Energie solaire	Dendoudy, Thianguel, Loumb Sanarabé, Diorbivol Station, Félou, Boungou, Badiya, Ngouloum						
		Creation de pistes latéritiques (04)	Ouro Mollo--- Ngouloum; Asndé Balla---Boungou; Loumbal Balladji--- Dendoudy---Loumbi; Diowguel---Félou		1	1	2		
		Installation d'émetteur radio-télévision	Oréfondé, Loumbal Balladji			1		1	
		Installation d'émetteur/Recepteur Tigo-ADSL	Oréfondé			X			
		Construction d'un pont sur le bras du fleuve Sénégal	Diowguel--- Diorbivol Pêcheur						X
4- Promouvoir les activités génératrices de revenus et les actions de genre	COMMERCE	Construction de marché (06)	Oréfondé, Asndé Balla, Thiasky, Loumbi, Loumbal Balladji, Diowguel		1	2	2	1	CR, Etat, Population, PRODAM, Autres partenaires
		Implantation d'une boutique de référence	Oréfondé		X				

		Sensibiliser les commerçants sur le recouvrement de la Taxe rurale	Toute la communauté rurale	X	X	X			
		Création de marché du bétail	Loumbal Balladji				X		
	ARTISANAT	Organiser les artisans	Dans la communauté rurale	X	X	X			Etat, CR, Population, Chambre des métiers, Institution de micro-finance, Services techniques
		Création d'un artisanal	Oréfondé				1		
		Faciliter l'accès aux crédits	Communauté rurale			X	X	X	
		Renforcement de capacité des artisans	Dans la communauté rurale	X	X	X			
		Former les GPF en teinture et couture	Dans la communauté rurale	X	X	X			
		Former les handicapés en teinture, couture, vannerie	Dans la communauté rurale	X	X	X			